

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

**BIEN MANGER :
UNE AFFAIRE
DE QUALITÉ
ET DE BIEN-ÊTRE**

**DOSSIER:
LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE**

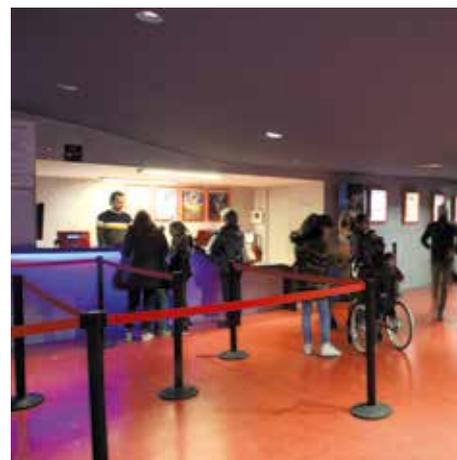
P. 18 À 26 / DOSSIER

La mairie à votre service



P. 36 & 37 / DÉCOUVRIR

Cinéma Le Coluche
25 ans d'émotions



P. 42 & 43
VIVRE À ISTRES

Bien manger,
une affaire de qualité
et de bien-être



→ Sommaire

NOVEMBRE À
DECEMBRE
2018

P. 4 À 5 / ZOOM

→ Retour en images

P. 6 À 17 / ACTUALITÉS

- Le nouveau complexe sportif Le Podium
- Le Gymnase Paul-Cavalloni flambant neuf
- Les jeunes font leur devoir de mémoire
- BA 125 : prises de commandements
- Le Phénix est à Istres
- Le premier salon AeroSpi
- Des cérémonies pour se souvenir
- Un nouveau terrain de roller
- Nouveau nom pour la médiathèque
- Le combat de Mahé continue
- Futur groupe scolaire de Trigance
- Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

P. 18 À 26 / DOSSIER

→ La mairie à votre service

P. 27 À 30 / CAHIER DÉTACHABLE

→ Istres... au gré de vos envies

P. 31 / TRANSPORTS

P. 32 & 33 / ÉCONOMIE

- L'UIMM voit plus grand à Istres
- AeroTech Pro choisit Istres

P. 34 & 35 / ACTUALITÉS DE LA MÉTROPOLE

P. 36 À 39 / DÉCOUVRIR

- Les 25 ans du Coluche
- Art'bribus, 32^e grand prix de peinture
- Théâtre et cinéma à Savary

→ Édito



François BERNARDINI
Maire d'Istres
 Vice-président de la Métropole
 Aix-Marseille-Provence
 Président du Conseil de Territoire
 Istres-Ouest Provence



Ce numéro d'Istres Magazine vous propose un dossier présentant la manière avec laquelle la mairie est organisée pour répondre à toutes les démarches que vous avez à accomplir dans votre vie quotidienne ou dans certaines circonstances exceptionnelles.

La qualité de l'accueil des usagers est pour moi une priorité.

Tout est mis en œuvre pour vous faciliter la ville, notamment grâce à la mise en place d'un guichet unique à l'hôtel de ville et d'un même numéro de téléphone pour tous vos appels. Nous sommes une des rares villes de France à former des agents qui sont en capacité de répondre à toutes les questions et vous orienter au mieux parmi les services municipaux.

Ce dispositif a été encore amélioré récemment avec l'élargissement des horaires d'accueil du public et le développement des démarches en ligne. Une nouvelle version du site internet de la ville, disponible à la fin du mois de novembre, vous permettra justement de vous connecter avec plus d'efficacité depuis un mobile ou une tablette. L'objectif est de vous permettre de gagner du temps et d'éviter des déplacements.

Écrire une nouvelle page de l'histoire économique d'Istres

En parcourant votre magazine, vous découvrirez une actualité chargée dans le domaine de l'aéronautique. De bonnes nouvelles pour le Pôle aéronautique Jean-Sarrail avec l'arrivée au premier semestre 2019 de la société AeroTech Pro, acteur de premier plan du secteur de la maintenance qui s'installera dans un des espaces du Hall Mercure aux côtés du démonstrateur du dirigeable stratosphérique « Stratobus ». Mais aussi un événement d'ampleur pour la Base aérienne 125 qui a accueilli le tout premier « Phenix », nouvel avion Airbus A330, destiné à remplacer les Boeing C135 pour le ravitaillement et le transport de passagers. L'arrivée des premiers exemplaires à Istres, où sera effectuée leur maintenance, confirme l'importance stratégique de la base et laisse augurer des retombées pour toute la ville. Aéronautique encore avec le nouveau hall construit par l'UIMM, anciennement CFAI, dédié à l'apprentissage des métiers de ce secteur et plus particulièrement ceux de la filière des dirigeables. Cet investissement majeur vient compléter notre dispositif pour ouvrir une nouvelle page de l'histoire économique d'Istres, qui continue de s'écrire autour de sa base aérienne, en gardant les yeux rivés vers le ciel et résolument vers l'avenir.

P. 40 & 41 / PORTRAIT

→ Ludvine Rambaud

P. 42 À 47 / VIVRE À ISTRES

- Bien manger, qualité et bien-être
- La municipalité à l'écoute
- Le Pôle Femme-Mère-Enfant
- Plantation d'arbres au Deven
- La collecte de papier

P. 48 À 51 / SPORT

- Solidarités sportives
- Roller istréen
- Gymnastique : volontaire et dynamique

P. 52 & 53 / CONSEIL MUNICIPAL

P. 54 / EXPRESSION

P. 55 / ÉTAT CIVIL / BLOC-NOTES

👉 **Handball : Istres-PSG**

Les joueurs d'Istres Provence Handball dans un choc des titans contre le PSG, lors de cette 2^e journée du championnat Lidl Starligue à la halle polyvalente le 15 septembre dernier. Les Istréens se sont inclinés 34 à 21 mais n'ont pas démerité face aux champions de France 2017.



👉 **Faites du sport**

Du 21 au 23 septembre, la "Faites du sport" organisée par l'OMS, la ville et les clubs, a offert comme à chacune des éditions, une véritable vitrine de l'offre sportive le long de l'esplanade de l'Olivier, grâce à des démonstrations et initiations de nombreuses disciplines pour tous les âges.



👉 **Triathlon de l'Istr'M**

Nouveau succès d'organisation de la 22^e édition du triathlon de l'Istr'M, porté par les bénévoles d'Istres Sports Triathlon avec le soutien logistique de la ville.



🏆 21^e Tour de l'Olivier

La 21^e édition du Tour de l'Olivier, organisé les 8 et 9 septembre, par la Maison Pour Tous, a laissé également la part belle aux enfants, avec une course en partenariat avec Istres Sports Athlétisme.



🍷 Le salon du bon goût

La 31^e édition du salon du vin et de la gastronomie organisée par la ville, du 2 au 4 novembre 2018, a rassemblé plusieurs milliers de fin gourmets autour des stands d'artisans et de produits du terroir, issus de nos régions de France.



➔ Un nouveau complexe sportif pour les Istréens

La ville d'Istres est désormais dotée d'un nouveau complexe sportif, implanté au cœur du quartier de Trigance. Inauguré le 6 octobre par François Bernardini, maire d'Istres, et Martine Vassal, présidente du Conseil départemental 13 et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ce nouveau complexe, dénommé *Le Podium*, vient compléter le grand nombre d'installations mises à disposition des Istréens pour faire de la ville, l'une des plus sportives de France. Il permettra d'accueillir toute l'année, les différentes activités physiques (basket-ball, tennis de table, volley-ball, boxe, escrime et badminton) des scolaires, des associations, de l'UIMM Pôle-Formation, et des divers stages organisés par la Direction des sports de la ville. Le tout, dans des salles dédiées à chaque discipline (voir encadré) !

« Ce nouvel équipement est dédié à la culture sportive istréenne. Il contribue au développement du quartier de Trigance, au même titre que l'UIMM Pôle-Formation, et prochainement le groupe scolaire et la crèche, dont les travaux ont commencé », a souligné le maire. Puis à Martine Vassal d'ajouter :

« c'est toujours un moment très agréable de pouvoir inaugurer des espaces, et lorsque ces derniers sont aussi qualitatifs, cela fait plaisir ! (...) Même si le sport n'est pas une compétence obligatoire du Conseil départemental et de la Métropole, c'est pour moi quelque chose de fondamental. En effet, il véhicule des valeurs auxquelles nous sommes attachés : le respect, le travail, l'effort et le mérite (...) Nous avons l'envie de donner à ce territoire des équipements à la hauteur des ambitions de ses clubs. »

En guise d'hommage, chaque salle porte le nom d'une figure emblématique locale ou nationale. Ainsi, Jean Raoult, Adonis Tsataros, Odette Schoenwetter, Jean-Louis Guillaume et Charles Aznavour ont été mis à l'honneur.



Coût total du projet :
7 300 000 euros (TTC), avec la participation financière du Conseil départemental 13 (53 %) et de la Métropole Aix-Marseille-Provence (17%)



LE PODIUM, C'EST QUOI ?

- ➔ Un auditorium de 200 places
- ➔ Une salle omnisports
- ➔ Une salle d'escrime (412 m²)
- ➔ Une salle de tennis de table (640 m²)
- ➔ Une salle de boxe (310 m²)
- ➔ Un plateau sportif avec couloirs d'athlétisme
- ➔ Un parking de 100 places

UN SYMPOSIUM POUR COMMENCER !

➔ L'auditorium "Charles-Aznavour", situé dans le tout nouveau complexe sportif de Trigance (inauguré début octobre) n'a pas tardé à montrer son utilité puisque c'est dans cette salle que le pôle de formation de l'UIMM a choisi d'y organiser le 26 novembre son premier "symposium francophone du parcours socio-éducatif de l'apprenant", qui accueillera à Istres des experts reconnus en la matière venus de l'université de Louvain (Belgique), de Braincore (Suisse) et d'Academos (Québec).



➔ Le gymnase Paul-Cavalloni flambant neuf

Dans le cadre du « plan gymnases » engagé par la ville avec la réfection du gymnase Hubert-Parage il y a quelques mois, le nouveau gymnase Paul-Cavalloni a été inauguré le 21 septembre par le maire François Bernardini et de nombreux pratiquants dont l'équipe professionnelle d'Istres Provence Volley. Désormais mis aux normes pour l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), le bâtiment d'une surface de 1 535 m² a subi une cure de rajeunissement : création d'un parking de 32 places, toiture refaite, reprise des sols, des plafonds, des murs et des menuiseries, réfection du réseau électrique et de la distribution d'eau, etc. En plus des licenciés, les élèves du lycée Arthur-Rimbaud pourront profiter de ce tout nouvel équipement. Le montant des travaux s'élève à 816 000 euros (TTC). Un projet co-financé par le Conseil départemental 13.



Pierre Fontaine entouré de membres du Conseil municipal des Jeunes.

➔ Les jeunes font leur devoir de mémoire

Afin de favoriser le lien entre les générations et faire perdurer le devoir de mémoire, le Conseil Municipal des Jeunes est allé le 12 septembre, à la rencontre de membres de l'association du « Souvenir Français » (comité d'Istres), en présence du maire François Bernardini et d'élus. Un après-midi très instructif au cours duquel, les jeunes conseillers ont notamment pu échanger avec Pierre Fontaine, ancien combattant, aujourd'hui âgé de 95 ans, ayant participé au débarquement en Provence le 15 août 1944. À l'issue de cette rencontre, les jeunes conseillers se sont vus remettre un livre intitulé « 1914/1918 - Istres, le temps de la guerre ».

À noter...

Fibre optique – Erratum

Une erreur de date s'est glissée dans notre article sur le déploiement de la fibre optique publié dans le précédent numéro d'Istres Mag (page 43). En effet les travaux de couverture THD ne seront pas terminés en novembre 2018, comme indiqué dans l'article, mais en novembre 2020... Encore un peu de patience donc !

Colis de Noël des seniors

La distribution du colis de Noël des seniors (préalablement inscrits auprès du CCAS) aura lieu le mercredi 5 décembre à partir de 14h au gymnase Donadieu et le jeudi 6 décembre, à partir de 14h30 au foyer la Meraviho. Renseignements auprès du C.C.A.S. au 04 90 44 50 30

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres

→ Le chef d'État Major de l'Armée de l'air sur la BA125

Le général Philippe Lavigne, nouveau chef d'État Major de l'Armée de l'air, a effectué le 6 septembre, sa première visite officielle sur la base aérienne 125 d'Istres, en présence des autorités civiles et militaires. En amont de son discours officiel, ce dernier a passé en revue les troupes revenues d'Asie, dans le cadre de la mission "Projection d'un dispositif aérien d'Envergure en Asie du Sud-Est" (PEGASE). Trois Rafale, un avion de transport A400M, un avion ravitailleur C-135 et un A310 ont ainsi atterri sur le tarmac de la base.



photo : ©Alain Courtillat/Armée de l'air/Défense

À noter...

5^e forum des métiers de la défense le 16 janvier

En partenariat avec la ville d'Istres, l'Espace Pluriel Jeunes organise le 5^e "Forum des métiers de la défense et de la sécurité", le mercredi 16 janvier 2019 de 9h à 16h à la halle polyvalente. Ce rendez-vous (gratuit et ouvert à tous) a pour objectif de faire connaître, notamment aux jeunes, une multitude de métiers dans les domaines de la défense et la sécurité. Plusieurs partenaires seront présents lors du forum, tels que l'armée (armée de l'air, génie de l'air, CIRFA...), la Gendarmerie, la Police (nationale et municipale) ou encore la sécurité civile (SDIS13, CCFF), mais aussi des établissements de formations professionnelles comme l'UIMM, l'UFA Latécoère, le lycée des métiers Greta Ouest 13 ou encore le lycée Henri-Leroy.

Ce forum est aussi l'occasion pour les jeunes de rencontrer les associations patriotiques et d'anciens combattants d'Istres : la Société Nationale de la Médaille Militaire, le Souvenir Français et l'UNACITA. Durant cette journée, des démonstrations et des ateliers, sur le thème de la sécurité et de la défense, sont proposés aux visiteurs.

→ Prises de commandement à la BA 125

Après l'arrivée, vendredi 6 juillet du colonel Pierre Gaudillière à la tête de la BA 125, de nouvelles passations de commandement ont concerné, mardi 4 septembre l'escadron de protection (EP) 1G125 et le centre militaire de contrôle (CMC) 1C125.

Ainsi le commandant Jérôme Sylvestre a pris la tête de l'escadron de protection, dont la mission consiste à la défense et la protection des installations militaires. Dans un autre domaine, le commandant Marc Lauer a pris les rennes du centre de contrôle aérien.

Une cérémonie au cours de laquelle le général de corps aérien Jean Rondel a remis des distinctions à quatre militaires de la BA 125.



→ Un nouveau directeur pour la DGA Essais en Vol

Diplômé de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace, Arvind Badrinath a débuté sa carrière professionnelle en 1996 au Centre d'Essai en Vol d'Istres. Il a ensuite travaillé sur le déploiement du Mirage 2000 au Kosovo, le programme Rafale ou encore celui de l'hélicoptère de combat NH90... Aujourd'hui Ingénieur Général de l'Armement, il revient à Istres à la tête de la « DGA Essais en Vol » (anciennement CEV) située sur la base aérienne 125. Une prise de commandement qui s'est déroulée début septembre en présence notamment du maire d'Istres François Bernardini.



Visite du premier exemplaire du Phénix en présence de la ministre Françoise Parly

➔ Le « Phénix » est à Istres

C'est en présence de Florence Parly, Ministre des Armées, et du chef d'État-Major de l'Armée de l'air, le général Philippe Lavigne que la Base aérienne 125 a accueilli le 19 octobre son premier Airbus Phénix A330 Multi Rôle Tanker Transport (MRTT). Ce dernier remplacera les Boeing C135, en service depuis 60 ans. Le maire d'Istres, François Bernardini a assisté à cette cérémonie.

Ce nouvel appareil dispose de capacités démultipliées par rapport aux appareils actuels, en ravitaillant davantage d'aéronefs et de passagers. « *Aujourd'hui, Istres est le point de départ du renouveau concret de nos armées (...)* D'autres travaux seront encore nécessaires pour que l'installation du « Phénix » soit complète », a déclaré la ministre. En effet, quatorze avions-ravitailleurs supplémentaires devraient être livrés d'ici 2023. Enfin, un centre de maintenance dédié au « Phénix » a également été inauguré ce même jour, sur la base.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres

→ La médiathèque baptisée « André-Roussin »

Construite dans les années 70, la médiathèque intercommunale d'Istres a été baptisée le 27 octobre dernier du nom d'André Roussin, célèbre académicien, auteur de pièces de théâtres. Une cérémonie en présence du maire d'Istres, président du Conseil de territoire, des élus et de Rémi Balzano, historien d'Istres. André Roussin (1911 - 1987) né à Marseille, a passé une grande partie de son enfance à Istres au "château Gardaire" dans le hameau de Rassuen où son grand-père était directeur de l'usine d'engrais. Une enfance, istréenne, que l'auteur a racontée dans l'ouvrage "La boîte à couleurs".

16 900

→ C'est le nombre de brioches vendues cet automne pour "la Chrysalide", soit 100 000 € récoltés (dont 20 168 € à Istres)

À noter...

La gendarmerie recrute

Le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR) tient régulièrement une permanence à Istres. Elle a pour but de renseigner les candidats potentiels sur les différents types d'emplois possibles au sein de la Gendarmerie Nationale. Les prochaines permanences d'information auront lieu le 28 novembre et le 18 décembre de 14h à 16h à la Mission Locale (Pôle pour l'Emploi, chemin du Rouquier).

Permanence parlementaire

Pierre Dharréville, député de la 13^e circonscription des Bouches-du-Rhône, assure une permanence parlementaire à l'Hôtel de Ville d'Istres, le 2^e jeudi du mois, de 16h à 17h30. Pour obtenir un rendez-vous, il faut contacter son assistante parlementaire, Marie-France Nunez au 06 70 83 03 51.



→ Premier salon professionnel AeroSpi à Istres

Jeudi 27 et vendredi 28 septembre, le pôle aéronautique Jean-Sarraiil a accueilli le 1^{er} salon aéronautique *AeroSpi International Air Show* en présence de nombreux partenaires, dont la ville. Cette première édition forte de 600 visiteurs et 15 pays représentés, était dédiée aux solutions aéroportées de surveillance, de protection et d'intervention pour des applications dans les domaines de la défense et de la sécurité. L'occasion d'assister à des démonstrations dont celles des drones de la Police Municipale de la ville au service de la surveillance, notamment des zones boisées, mais aussi la simulation d'un sauvetage hélicoptère par la société VSM, implantée sur le pôle "aéro" et organisatrice du salon... sans oublier un héli-treuilage par le groupement de la sécurité civile. Ce salon organisé pour les professionnels, s'inscrit dans la dynamique du pôle aéronautique qui ouvre une nouvelle page de l'histoire de la ville.



→ Un nouveau terrain de roller

Jusqu'à alors appelé "terrain rouge", Roll'Istres a été inauguré le 8 septembre par le maire François Bernardini. Joutant le stade Rolland-Cauche, ce nouvel équipement permet désormais aux adhérents de l'association "Roller istréen" de pratiquer leurs disciplines (roller artistique, loisir, dance, baby et hockey) dans des conditions optimales. En plus des travaux d'aménagement extérieur (éclairage, etc) effectués par les services municipaux, l'ancien terrain a été recouvert de dalles en plastique, et des balustrades de sécurité ont été installées autour de la piste par des membres du "Roller istréen". Ce projet d'un montant de 89 000 euros, a été co-financé par la ville, la région Sud-PACA, le Conseil départemental 13, un financement participatif, et la société ArcelorMittal. Plus d'infos page 50.



➔ Des cérémonies pour se souvenir

Les autorités civiles et militaires étaient réunies le 16 octobre, devant la stèle de la paix, pour commémorer le 41^e anniversaire de l'inhumation du Soldat inconnu "Mort pour la France". Après la lecture d'un message par l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Istres, des gerbes de fleurs ont été déposées.

Le 1^{er} novembre, un vibrant hommage a été rendu aux victimes et héros morts pour la France, à l'occasion des cérémonies du souvenir. Une matinée commémorative qui a débuté devant le monument aux morts d'Entressen, en présence du maire François Bernardini, des autorités civiles et militaires, et des représentants des associations patriotiques, dont la section locale du "Souvenir Français". Le cortège s'est ensuite rendu devant le mémorial du "Homesick Angel", puis au cimetière Saint-Sulpice, avant de se rassembler au cimetière du Rouquier, où le premier magistrat et le Consul de la Fédération de Russie à Marseille se sont recueillis devant les tombes de soldats français, anglais et russes.

À noter...

Inscriptions en maternelle

Votre enfant est né en 2016 et va effectuer sa rentrée en école maternelle en septembre 2019, pensez à l'inscrire auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville ou dans les Mairies annexes (Prépaou & Entressen) à partir du 10 janvier jusqu'au 31 mars 2019. Notez qu'à partir du 4 mars (jusqu'au 28/12/19) aura lieu le recensement des enfants nés en 2017 scolarisables en septembre 2020. Les demandes de dérogation sont à déposer avec tous les justificatifs aux points d'accueil à compter du 10 janvier jusqu'au 3 mai 2019 inclus. Aucune demande ne sera traitée après cette date. Les dossiers d'inscription sont disponibles aux différents points d'accueil ou téléchargeables sur le site de la ville www.istres.fr - Plus d'info au 04 13 29 50 00.

2 398 €

C'est la somme récoltée lors de la finale des 20^e Masters de Pétanque, début septembre, aux arènes du Palio, en faveur de l'association « César Gibaud, enfance sans cancer ».

Pour contacter l'association : 06 50 20 59 09.

Don du sang

Régulièrement, l'Amicale des donateurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu le mercredi 21 novembre et le jeudi 20 décembre, de 15h à 19h30 en salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

Inauguration au Ranquet

Samedi 15 décembre à 10h30 aura lieu l'inauguration de la Maison de Quartier du Ranquet.

Le marché du centre-ville

Le marché hebdomadaire du centre ville, du mardi 25 décembre est exceptionnellement avancé au lundi 24 décembre.

60 000 visiteurs

Déjà reconnu comme un des « spots » pour les familles depuis son ouverture en juillet 2017, Dinosaur'Istres a largement amplifié son succès cet été avec plus de 900 visiteurs par jour en moyenne (contre 500 l'an passé). En deux mois (juillet et août) le site, peuplé de géants du jurassique, a accueilli près de 60 000 personnes pour la plupart satisfaites de leur visite (enquête Office de tourisme, été 2018) :

- ➔ 87 % des visiteurs se sont déclarés "très satisfaits" de leur visite ;
- ➔ 92,15% envisagent de revenir en famille ou avec des amis ;
- ➔ Le site obtient une note de 4,4/5 sur "Google" (près de 700 avis) ;
- ➔ 30% des visiteurs n'étaient encore jamais venus à Istres et 1 sur 2 déclare passer par le centre-ville avant ou après avoir parcouru le site de Dinosaur'Istres.

Une excellente nouvelle pour la ville, dont la fréquentation de l'Office de tourisme a progressé de 7 % cet été (par rapport à 2017).

Ville d'Istres

**RÉUNION PUBLIQUE
DE PRÉSENTATION
DU FUTUR GOLF
ET DE SES AMÉNAGEMENTS**

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

À L'HÔTEL DE VILLE, À 18H

1. ESPLANADE BERNARDINI-LAUGIER, ISTRES

Renseignements
☎ 04 13 29 50 00

Ville d'ISTRES

À noter...

Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise, jusqu'au 31 mai 2019, en partenariat avec la DARES, une enquête sur les conditions de travail. Cette enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail ; marges de manœuvre ; coopération ; rythmes de travail ; efforts physiques ou risques encourus. Localement, quelques ménages seront sollicités à partir de janvier 2019 pour répondre à cette étude. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Celui-ci sera muni d'une carte officielle d'accréditation.

Inscriptions séjours hiver

Les pré-inscriptions des enfants et adolescents pour les séjours d'hiver (février 2019), proposés par la ville, ont lieu jusqu'au 20 novembre en Mairie (accueil Hôtel de ville). Trois séjours à Istremont (Hautes Alpes) sont proposés du 10 au 15 février et du 17 au 22 février pour les enfants de 6 à 11 ans et du 17 au 22 février pour les ados de 12 à 17 ans. Détail des séjours sur www.istres.fr rubrique "éducation-loisirs-sport". Renseignements au 04 13 29 50 00.

➔ L'ESDAC a fait sa première rentrée

Les 31 premiers étudiants de l'École Supérieure de Design d'Arts et de Communication (ESDAC) d'Istres ont fait leur toute première rentrée le 19 septembre dernier, au "Centre Educatif et Culturel". Si la classe de "Bachelor 1 / Mise à niveau en Arts Appliqués" est pleine, l'année 2019 verra l'ouverture des sections supérieures et des diplômés d'Etat, qui permettront d'assurer la suite du cursus. *"Cette réussite, nous la devons à la mobilisation de tous les acteurs du territoire "Istres-Ouest Provence", au premier rang desquels figurent le président François Bernardini et l'UIMM Paca. Nous allons faire de cette première année d'études, un moment intense pour nos étudiants, qui vont à la fois développer leurs capacités créatives et artistiques, mais également découvrir l'important tissu humain, social, associatif, culturel et économique de ce territoire"*, souligne Stéphane Salord, fondateur et dirigeant de l'ESDAC.



➔ Le combat de Mahé continue grâce à votre générosité

L'association « Les Petits Pieds de Mahé » créée il y a déjà deux ans (voir article Istres Mag n°282), sous l'impulsion de la famille de ce jeune istréen atteint depuis la naissance d'une Infirmité Motrice Cérébrale (IMC), a pour principal objet de récolter des fonds, afin de financer les soins et le matériel (non pris en charge) pour faire face à son handicap. Il s'agit aussi, par son action de changer le regard de tous sur le handicap. Après 2 ans d'existence et d'actions diverses (loto, tombolas, vides greniers, ventes solidaires, dons ...), le bilan de l'association est plus que satisfaisant, pour l'espiègle et tenace petit Mahé qui, au-delà des progrès réalisés, a bénéficié d'un bel élan de générosité et de solidarité de la part des istréens (et d'autres) permettant notamment de financer un nouveau siège évolutif, des

soins de rééducation et d'ergothérapie ainsi qu'un tricycle. En avril dernier le petit garçon de 6 ans a franchi un grand cap dans son combat contre son handicap, en bénéficiant de la pose d'un neurostimulateur lui permettant de calmer ses dystonies au niveau des membres supérieurs et ainsi progresser plus rapidement.

L'association organise la 2^e édition de son loto de Noël le 2 décembre 2018 à 15h à la salle « La Grange » à Entressen. Cette année les bénéfices permettront l'achat d'un siège douche, d'un fauteuil roulant tout terrain, et la mise en œuvre de séances de rééducations spécifiques.

Contact : Association « Les Petits Pieds de Mahé »,
Amélie Gabrièle 06 85 22 45 38
Site Internet : www.lppdemahe.fr
Facebook : @lespetitspiedsdemahe

➔ Enfance et surdité

Avec le soutien de la ville d'Istres, l'Institut Régional des Sourds (I.R.S. de Provence qui dépend de l'IRSAM) a ouvert depuis peu une permanence hebdomadaire, le mercredi, à la maison des associations Charles-Ouret (chemin de Tartugues). L'IRS de Provence y accueille les enfants atteints de surdité, du secteur Martigues/Istres/Salon. Il s'agit, avec l'aide d'une éducatrice spécialisée, de favoriser la communication entre ces enfants et leur offrir, en un lieu dédié, des activités diverses afin de rompre l'isolement que certains d'entre eux peuvent subir à cause de leur déficience auditive.

Plus d'informations sur l'Institut Régional des Sourds au 04 91 18 82 70 et sur www.irsam.fr

À Istres

**En novembre,
on arrête ensemble.**



La ville d'Istres soutient ceux qui décident de s'arrêter de fumer !

La campagne nationale du mois de novembre a un pouvoir incitatif à l'arrêt du tabac très marqué : **52 %** des fumeurs interrogés déclarent que la campagne les incite à réfléchir sur leur tabagisme, **36 %** qu'elle les incite à arrêter de fumer.



Alors pourquoi pas vous en novembre 2018 ?

À la Maison Régionale de Santé d'Istres, on peut vous aider à arrêter en vous évitant manque, prise de poids ou stress.

C'est gratuit, anonyme et confidentiel.

Consultations individuelles par une infirmière diplômée d'État du Centre Hospitalier de Martigues, formée à l'hypnose pour le sevrage tabagique, habilitée à prescrire des substituts nicotiniques.



**Sur rendez-vous
au 06 85 93 68 10**

Maison Régionale de Santé / Centre tertiaire « La Pyramide »
Place Champollion – 13800 Istres
TÉL. 04 13 29 56 10 – mrs@istres.fr – www.istres.fr

**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS FAIRE AIDER PAR TABAC
INFO SERVICES : 3989, APPLI MOBILE ET SITE INTERNET.**

3989 Service gratuit
+ prix appel

**Nos tabacologues
vous accompagnent
du lundi au samedi de 8h à 20h**

Ville d'Istres

Dans le cadre de la journée mondiale
de lutte contre le SIDA.

Conférence & débat

VIH-SIDA où en est-on ?

Jeudi 29 novembre

18h Espace 233
CEC Les Heures-Clares
ISTRES

Ouvert à tous - entrée libre



Espace Pluriel Jeunes

**Journée de sensibilisation au VIH-SIDA,
vendredi 30 novembre**

• **Théâtre forum "SID'AVENTURE"** avec la compagnie Entr'act - Magic Mirrors de 10h à 12h et de 13h45 à 15h45. Sensibilisation des jeunes de manière pédagogique et participative aux dangers et risques du SIDA à travers ce théâtre forum interactif avec pour objectifs d'informer et de débattre sur l'usage du préservatif, les modes de contamination... Permettre aux jeunes de prendre la place des comédiens et donner une issue différente à la pièce.



**Durant cette journée, des préservatifs,
brochures d'information de de Prévention
SIDA seront remis à tous jeunes entrant
dans nos locaux d'EPJ.**



➔ **Bientôt, un groupe scolaire et une crèche à Trigrance**

Les travaux pour le futur groupe scolaire et la crèche (Multi-Accueil Collectif) du quartier de Trigrance vont bientôt démarrer. Un ensemble qui complètera l'aménagement du quartier où le complexe sportif "Le Podium" a été inauguré le 6 octobre dernier.

Le projet scolaire prévoit 15 classes (maternelles et élémentaires) et la crèche (M.A.C) pourra accueillir 40 berceaux.

Montant total du projet :
7 500 000 €

(Projet co-financé par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.



↓ Perspective générale de l'entrée



↑ Perspective du hall



↑ Perspective de la maternelle



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2018, Istres a commémoré l'anniversaire du centenaire de la fin de la Grande Guerre (1914-1918) et avec lui le douloureux souvenir de ses enfants, soldats ou civils, morts pour la France.

La signature de l'armistice ouvrait en même temps que la fin de la première guerre mondiale, une longue période de reconstruction dans la douleur, des familles qui ont perdu leurs enfants, leurs époux, leurs pères...

Un lourd bilan estimé à 20 millions de pertes humaines civiles et militaires et le double de blessés.

La ville d'Istres aussi, pansera ses plaies et gardera en mémoire le courage de 113 "enfants du pays", officiellement recensés, morts sous le drapeau. Sans compter ceux tombés en service à l'École d'aviation, construite à Istres en 1917 dans la plaine de la Crau, pour les besoins de la guerre.

Le temps du souvenir

Après la guerre commença un long travail de reconstruction et de mémoire. La patrie reconnaissante souhaitait honorer ses morts. Le projet de monument aux "Morts pour la Patrie" fut alors émis à Istres, lors

d'un conseil municipal de novembre 1918.

La municipalité vota alors une somme de 5 800 francs affectée à la réalisation d'un monument commémoratif et à la confection de plaques en marbres, apposées en mairie et dans les écoles de la ville. Cette somme prélevée sur les revenus ordinaires de la commune fut répartie à raison de 1 000 francs dédiés au hameau de Rassuen, 1 000 francs à Entressen et 3 800 francs à Istres. Finalement trois monuments seront érigés au lieu d'un, à la gloire des valeureux soldats de la Grande Guerre au cimetière Saint-Sulpice, à l'église Notre-Dame-de-Beauvoir et à Entressen.

La plaque qui constitue le Livre d'or des 113 Istréens Morts pour la France figure dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville.

Cimetière Saint-Sulpice : le monument aux Morts rénové

À l'initiative de la municipalité, le monument aux Morts vient d'être restauré par le tailleur de pierre istréen Maxime Andréo.

Un travail de sauvegarde de la mémoire et d'hommage rendu aux Istréens Morts pour la France lors de la Grande Guerre. Les travaux de rénovation réalisés ont consisté à décaper et nettoyer l'ensemble des pierres du monument, restaurer le socle, réparer et peindre les grilles métalliques, réparer et restaurer les plaques commémoratives... avant d'imperméabiliser l'ensemble des éléments pour un résultat durable dans le temps. Ces travaux ont nécessité un investissement de 8 200 euros co-financés par le Conseil départemental.

« Fusillé pour l'exemple, les fantômes de la République »

Pour célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la Ligue des Droits de l'Homme et l'association "Arts Découvertes & Citoyennetés" a mis en lumière, en partenariat avec la ville, un aspect méconnu de la "Grande Guerre". Un conflit au cours duquel la justice militaire française a



100^e QUÊTE NATIONALE DU SOUVENIR FRANÇAIS

→ Partout en France, des milliers de quêteurs bénévoles, dont l'antenne du Souvenir Français d'Istres, présidée par Léon Marciniak ont fait appel du 29 octobre au 2 novembre, à la générosité de tous, pour l'entretien des sépultures de tous ceux qui sont morts pour la France. Cette collecte de fonds permet aussi à l'association d'entretenir les monuments aux Morts.

→ En participant chaque année à la quête nationale, organisée à la Toussaint à l'entrée des cimetières, chaque donateur devient à son tour gardien de la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre.

HOMMAGE AU DERNIER DES "POILUS"

→ Le 12 novembre 2018, des gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la plaque située sur le boulevard L'Huillier à l'ancien emplacement de la stèle de la Paix, à la mémoire de Lazare Ponticelli, dernier vétéran des "Poilus" disparu le 12 mars 2008 à l'âge de 110 ans.



condamné à mort des combattants pour des crimes de Droit commun, mais également pour faire un exemple. Un sujet délicat ré-abordé sous la forme d'une exposition de documents d'archives, installée dans le Hall 233 au CEC du 5 au 16 novembre, dans le cadre du centenaire et notamment des mutineries de 1917, souvent assimilées à tort avec les "fusillés pour l'exemple".

Témoins de l'histoire, passeurs de mémoire

Les associations patriotiques et d'anciens combattants incarnent la mémoire de l'histoire. Leur rôle est de rendre un hommage permanent lors des commémorations, à celles et ceux tombés sous le drapeau, mais aussi de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations pour que les erreurs et drames du passé, ne se retrouvent plus sur le chemin de la paix et de la liberté si chèrement acquises.



❶ À droite : Louis Julien, menuisier à Istres, artilleur au front. Photo : collection ©JULIEN ❷ 16 mars 1915, près de Verdun. À gauche : Émile Livon, maçon istréen, 22 ans avec ses camarades du 141^e régiment d'infanterie. Photo : collection ©LIVON ❸ Marius Donadieu, l'un des martyrs istréens de la Grande Guerre. Photo : collection ©J-M. TULANE ❹ Rénovation du monument aux Morts du cimetière Saint-Sulpice.

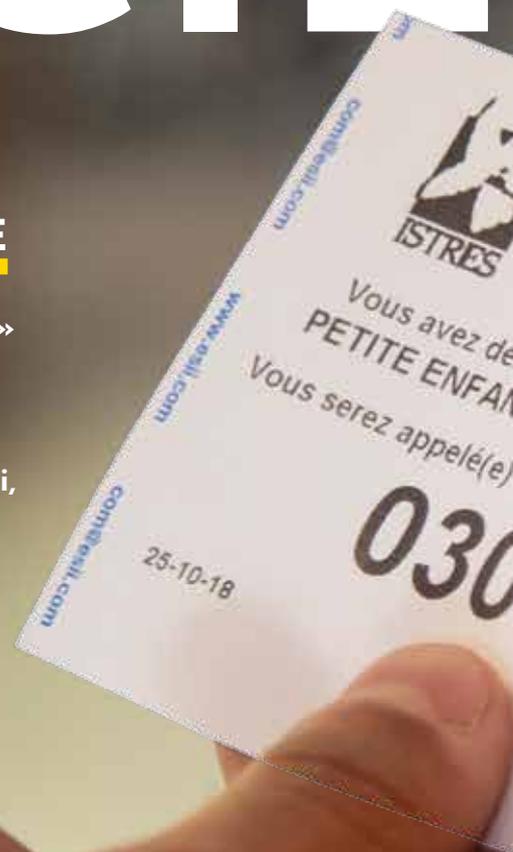
VOUS FACIL

DOSSIER LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

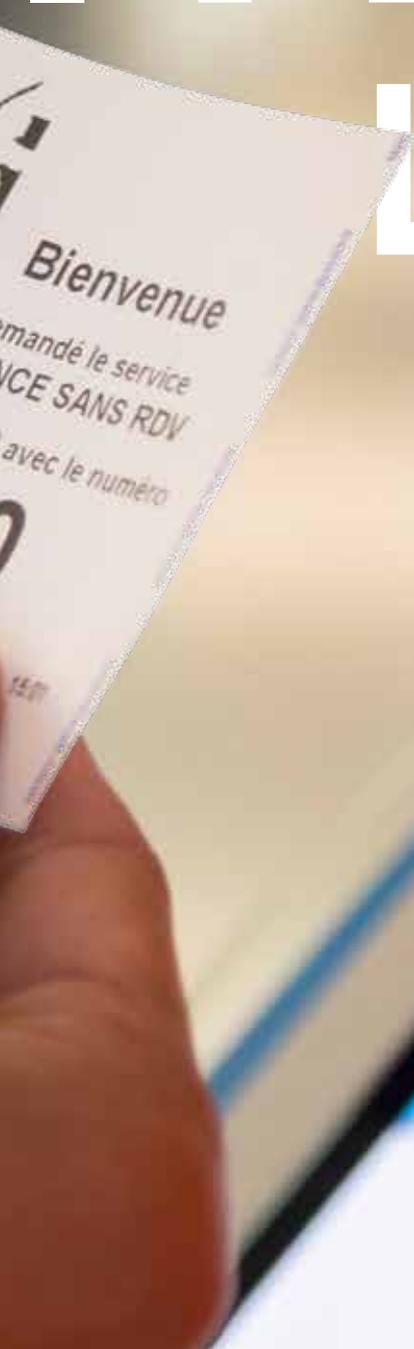
En complément d'une ouverture en « journée continue » (de 8h à 18h) le lundi, pour répondre au mieux aux besoins des usagers, l'Hôtel de ville s'adapte à leur emploi du temps et a élargi ses horaires d'ouverture, avec 45 minutes de plus par jour du mardi au vendredi, depuis le 3 septembre dernier.

Une démarche d'accueil qualitative labellisée « Qualiville » qui a pour essentiel objectif de faciliter la vie des Istréens. L'accueil en Mairie est le premier élément, fondamental, d'un service public de qualité à l'écoute de chacun.

- PAGES 20/21
La mairie à votre service
- PAGES 22 à 25
Guide des démarches administratives
- PAGES 26
La mairie sur internet



ITER LA VILLE



La mairie à votre service



Nous sommes tous amenés, un jour ou l'autre, à pousser la porte de la mairie pour y accomplir une démarche administrative qu'elle soit personnelle ou familiale. Faire ou refaire sa carte d'identité, inscrire les enfants à l'école ou en crèche, déposer un permis de construire ou encore payer la cantine... Des actes du quotidien de chacun d'entre nous qui rythment notre vie citoyenne. Les agents d'accueil sont les premières personnes que nous rencontrons lors de notre venue en mairie. Ce premier contact avec la collectivité est parfois même le seul.

La ville d'Istres a pris conscience, depuis plusieurs années maintenant, de ce lien primordial et se mobilise, pour faciliter dans ce domaine la vie des Istréens en leur offrant un service public de qualité, autant sur le plan technique que sur le plan humain. Le rôle des agents d'accueil n'est pas seulement de donner une information ou d'aider un

Horaires élargis : 45 minutes de plus chaque jour !

Pour répondre encore mieux aux besoins des usagers, la mairie s'adapte à leur emploi du temps et élargit les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville, avec 45 minutes de plus par jour du mardi au vendredi depuis le 3 septembre dernier (fermeture à 17h45 au lieu de 17h). Pour mémoire, il était déjà proposé une ouverture de l'Hôtel de Ville en « journée continue » le lundi de 8h à 18h. À noter que ces nouveaux horaires s'appliquent également aux mairies annexes du Prépaou (le lundi et mercredi) et d'Entressen (le mardi et jeudi).

administré dans ses démarches mais d'être véritablement à l'écoute, de prendre en compte la personne avec ses contraintes et ses difficultés. Il est de leur devoir de s'adapter à toutes les demandes et à toutes les situations.

Ce sont ces valeurs que la municipalité défend et applique dans ses différents services et guichets d'accueils. Grâce à l'implication des agents et aux moyens mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs, la ville s'est engagée, depuis 2011, dans une démarche de labellisation « Qualiville » (certification AFNOR) des services d'accueil et de délivrance de prestations administratives et familiales. En 2017, la certification a été reconduite pour trois ans pour l'ensemble des services labellisés.

Ce programme d'amélioration continue s'articule autour du respect des exigences fondamentales en matière d'accueil au sein de nos services municipaux pour proposer

des services agréables, performants, fiables et modernes à tous les administrés. Les agents d'accueil suivent une formation en « poly-compétence ». Celle-ci a pour but de les aider à s'adapter aux différents services auxquels ils peuvent prendre part quotidiennement. Cette formation leur permet de développer leur polyvalence, leur réactivité et leur flexibilité pour délivrer un meilleur service aux usagers.

Seules 4 villes sont détentrices de cette certification « Qualiville » en région SUD-PACA : Nice, Mandelieu, Saint-Raphaël et Istres.

La ville d'Istres est la seule commune en région SUD-PACA à disposer d'un guichet d'accueil unique avec des agents poly-compétents, capables de renseigner de nombreux domaines. À noter que ce sont eux aussi qui assurent l'accueil téléphonique en mairie. Istres ayant mis en place un numéro unique d'appel : le 04 13 29 50 00.

Quel est le meilleur moment pour venir ?

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 8h à 9h | | | | | |
| 9h à 10h | | | | | |
| 10h à 11h | | | | | |
| 11h à 12h | | | | | |
| 12h à 13h30 | | | | | |
| 13h30 à 14h | | | | | |
| 14h à 15h | | | | | |
| 15h à 16h | | | | | |
| 16h à 17h | | | | | |
| 17h à 18h | | 17H45 | 17H45 | 17H45 | 17H45 |

| Faible | Moyenne | Forte | Très forte | Fermeture |
|--------|---------|-------|------------|-----------|
| | | | | |

Fréquentation des guichets de l'Hôtel de ville, accueil et délivrance de prestations administratives et familiales

Les chiffres clés de l'accueil en mairie⁽¹⁾

3

→ lieux d'accueil : l'hôtel de ville et les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen

40 517

→ personnes accueillies à l'hôtel de ville en 2017

97,55 %

→ des usagers sont satisfaits de leur prise en charge physique à l'accueil (1)

95,71%

→ des usagers sont satisfaits de leur prise en charge téléphonique (1)

98,18 %

→ des usagers sont satisfaits par l'écoute et la courtoisie des agents (1)

7

→ années de certification Qualiville

(1) enquête de satisfaction Qualiville, mai 2018, disponible sur www.istres.fr

**UN NUMÉRO UNIQUE
À VOTRE SERVICE**

04 13 29 50 00

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30



La mairie à votre service

Deux mairies annexes et une agence postale communale

Faciliter la vie « administrative » des Istréens passe aussi par les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen où il est possible d'effectuer un grand nombre de démarches (voir tableaux présentés dans ce dossier) : elles offrent également, deux jours par semaine, une heure d'ouverture supplémentaire. Sans oublier, l'Agence Postale Communale, ouverte il y a deux ans par la ville à Entressen afin de palier à la fermeture du bureau de Poste.

HÔTEL DE VILLE

- 1, esplanade Bernardin-Laugier
13800 ISTRES
- 04 13 29 50 00
- Lundi de 8h à 18h (journée continue)
- Mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h45

MAIRIE ANNEXE ENTRESSEN

- Avenue de la Crau
13118 ENTRESSEN
- 04 13 29 56 50
- Mardi et jeudi de 8h à 12h
et de 13h45 à 17h45
- Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h

MAIRIE ANNEXE DU PRÉPAOU

- Quartier du Prépaou
13800 ISTRES
- 04 42 55 58 20
- Lundi et mercredi de 8h à 12h
et de 13h45 à 17h45
- Mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h

Où réaliser vos démarches ?

Certifiés Qualiville depuis plus de sept ans, les accueils de l'hôtel de ville et des mairies annexes du Prépaou et d'Entressen, donnent accès, grâce à la mise en place du guichet unique, à de nombreuses démarches administratives, de vie locale et familiale.

| | Hôtel de Ville | Mairie annexe Entressen | Mairie annexe du Prépaou | Site internet de la ville |
|---|----------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|
| DEMARCHES D'ETAT CIVIL | | | | |
| Demande d'actes d'état civil | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Demande de changement de prénom | ✓ | ✓ | | |
| Demande livret de famille | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Demande de dossier de mariage | ✓ | ✓ | | |
| Déclaration PACS | ✓ | ✓ | | ✓ |
| Reconnaissance ou changement de nom | ✓ | ✓ | | |
| Parrainage civil | ✓ | ✓ | | |
| Demande débit de boissons | ✓ | ✓ | | |
| DEMARCHES ADMINISTRATIVES | | | | |
| Demande de Carte Nationale d'identité | SUR RDV | SUR RDV | SUR RDV | |
| Demande de passeport biométrique | SUR RDV | SUR RDV | SUR RDV | |
| Déclaration de changement de domicile | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Demande d'attestation d'accueil d'un étranger | | | Police Municipale | |
| Inscription ou modification sur les listes électorales | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Recensement pour la journée Défense et Citoyenneté | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Demande de législation de signature | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Demande de certificat de vie | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Demande de certification de copie conforme de documents pour l'étranger | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Demande de délivrance ou de renouvellement de concession | ✓ | | | |
| Demande d'autorisation (ouverture de concession, travaux...) | ✓ | | | |

| | Hôtel de Ville | Mairie annexe Entressen | Mairie annexe du Prépaou | Site internet de la ville |
|--|----------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|
| DEMARCHES FAMILIALES | | | | |
| Inscriptions ou dérogations scolaires | ✓ | Écoles du secteur | Écoles du secteur | |
| Inscriptions restauration scolaire et périscolaire | ✓ | Écoles du secteur | Écoles du secteur | ✓ De juin à août |
| Petite enfance : Pré inscriptions (sur rdv) en Multi Accueils | ✓ | | | |
| Petite enfance : « Bébé minute » (places disponibles en crèches) et règlement des factures | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Inscriptions Centre de Loisirs du Mercredi (ACM) | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ De juin à août |
| Inscriptions Centre de Loisirs lors des vacances scolaires (ACM) | ✓ | | | ✓ |
| Inscriptions aux stages sportifs des vacances scolaires | ✓ | | | ✓ |
| Réservations des séjours | ✓ | | | ✓ |
| Inscriptions aux séjours | ✓ | | | |
| Inscriptions aux classes d'Environnement ou transplantées | ✓ | Écoles du secteur | Écoles du secteur | |
| Inscriptions hebdo jeunes, hebdo sports, handi-sports, sport famille et aqua prénatal | ✓ | | | |
| Inscriptions aqua bébés | ✓ | | | ✓ |
| Inscriptions Ecole Municipale du Sport | ✓ | | | ✓ |
| Règlement des factures (scolaire, périscolaire...) | ✓ | Écoles du secteur | Écoles du secteur | ✓ |
| AUTRES DEMARCHES | | | | |
| Imprimé de déclaration de concubinage (attestation sur l'honneur) | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Attestation sur l'Honneur (anciennement certificat d'hérédité) | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Délivrance de formulaire de demande de logement | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Délivrance de dossier de demande d'aide juridictionnelle | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Attestation de sortie du territoire | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |



Inscription sur les listes électorales

La loi a changé. Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur les listes électorales, vous avez dorénavant jusqu'au 30 mars prochain pour accomplir cette démarche afin de pouvoir participer au scrutin européen du 26 mai 2019.

Pour s'inscrire il faut fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription (CNI ou passeport).
- Une quittance ou facture de moins de 3 mois établie au nom de l'électeur par un organisme de distribution d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone fixe, ou portable et correspondant à une adresse située dans la commune d'Istres.
- Un avis d'imposition, quel qu'il soit, adressé à un domicile situé dans la commune d'Istres.
- Pour les personnes hébergées, les mêmes documents sont nécessaires ainsi qu'un certificat d'hébergement et un justificatif officiel du demandeur établi à la même adresse que la personne qui l'héberge (bulletin de salaire, carte grise, attestation de sécurité sociale, de mutuelle ou titre de pension de moins de 3 mois).

Il est rappelé aux électeurs déjà inscrits sur les listes électorales de la ville, que tout changement d'adresse ou d'état civil doit faire l'objet d'une mise à jour auprès du service des élections. Notez que les ressortissants membres d'un pays de l'Union Européenne, inscrits sur les listes électorales, peuvent aussi voter pour les élections du Parlement Européen.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au service des élections, Hôtel de ville, téléphone 04 13 29 50 00 (postes 4140 ou 5974). Horaires d'accueil du public : le lundi de 8h à 18h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour vos autres démarches

À l'hôtel de ville et dans d'autres structures municipales, diverses démarches sont possibles telles que : l'urbanisme, l'habitat, le social, la tranquillité publique ou encore la citoyenneté, etc.



Urbanisme et logement

L'urbanisme :

- Autorisations d'urbanisme (dépôt de permis de construire, dépôt de permis d'aménager, déclaration préalable...) sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h / 14h à 17h et le mardi de 9h à 12h.
- Foncier, patrimoine, gestion locative, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Le logement :

- Guichet enregistreur du Numéro Unique Départemental, accueil personnalisé des administrés et informations complètes sur les démarches à effectuer dans le cadre de la recherche d'un logement social, accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et permanence téléphonique le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

Lutte contre le logement indigne :

- La ville d'Istres dispose d'un service "Qualité de l'habitat" qui a pour mission de recenser sur signalement tout logement indigne ou dégradé afin de prendre les mesures nécessaires. Contact depuis le guichet de l'hôtel de ville (sans rendez-vous) ou sur rdv au 04 13 29 59 17 ou 06 07 40 10 78.

Hôtel de ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier - Tél : 04 13 29 50 00



Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous permet de réaliser vos démarches dans le domaine social :

- Instruction des dossiers d'aides sociales (RSA, allocations etc).
- Rendez-vous avec les travailleurs sociaux.
- Service d'accompagnement et d'aide à domicile des seniors (aides à domicile, portage de repas et documents culturels, dossier de téléassistance, transport entre le domicile et le foyer, petit travaux à domicile, accompagnement individuel).
- Inscription aux colis de Noël et journées festives.
- Inscription aux foyers / restaurants de la ville pour les seniors

Renseignements : 04 90 44 50 30
du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
18 avenue Aristide Briand - 13800 ISTRES



Pompes funèbres municipales

La régie des pompes funèbres municipales organise et prend en charge le service funéraire. elle peut aussi réaliser vos démarches administratives liées aux obsèques.

Contact : 24/24h - 04 42 56 05 42
Accueil du public sur place - 29 boulevard de Vauranne à Istres.
Permanence à Entressen : le 1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 12h ou sur RDV.



Centres de vacances

Pour vos vacances ou week-ends, la ville d'Istres dispose de deux centres de vacances : Couloumé, dans le Gers, et Istremont dans les Hautes-Alpes. Les deux centres sont disponibles à la location aux particuliers.

Renseignements directement auprès du centre :
Couloumé : 05 62 09 29 07
Istremont : 04 92 58 62 09



La Maison Régionale de Santé d'Istres

Créée localement afin de lutter contre les inégalités d'accès aux soins et aux droits dans la dynamique de l'Atelier Santé Ville, la Maison Régionale de Santé d'Istres regroupe des professionnels médicaux, paramédicaux et associatifs autour d'objectifs communs de santé publique. **La MRS a pour mission de :**

- Développer des actions de prévention dans le domaine de la santé et d'éducation thérapeutique du patient (dépistages, conseils, aides, écoute...).
- Accueillir des professionnels de santé en formation.
- Proposer à la population des consultations de spécialistes.
- Accueillir des permanences de partenaires associatifs dans le domaine médical et paramédical.

Accueil sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Permanence téléphonique le lundi,
mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
Contact : 04 13 29 50 00



La maison du citoyen

Pour toutes les questions et situations concernant l'accès au droit, la maison du citoyen vous accompagne dans vos démarches juridiques et administratives.

Des permanences de juristes, médiateurs, avocats, écrivains publics, défenseurs des droits, accompagnants aux personnes victimes d'addiction, sont organisées sur rendez-vous.

04 13 29 56 20 / dccs@istres.fr



L'Office de tourisme

→ Vous accompagne pour déclarer votre meublé de tourisme via la plateforme « décaloc ».

→ Vous êtes nouvel arrivant à Istres, l'Office de tourisme sera votre interlocuteur privilégié pour vous aiguiller dans la ville. Une cérémonie des nouveaux arrivants a lieu chaque année.

→ Retrouvez à l'Office de tourisme plans, brochures et guides touristiques sur la ville.

Renseignements : 04 42 81 76 00



La mairie à votre service



Allô quiétude

→ Pour les atteintes à la tranquillité publique (tags, nuisances sonores, incivilités...)

N° 0800 126 756

Numéro vert gratuit. Accueil 24/24.



Allô travaux

→ Service gratuit qui répond aux demandes de petits travaux du domaine public dépendant directement de la gestion communale : espaces verts, voirie, nettoyage, éclairage public...

N° 0800 373 373

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 16h30.

NOUVEAU SITE INTERNET :

accès facilité aux démarches

et à l'information,

sur tous les écrans

681 786
pages vues en 2018*

Lancé en mars 2006, le site internet de la ville s'adapte aujourd'hui aux nouvelles exigences du web et de la navigation sur multi écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones).

Un grand nombre d'informations pratiques y sont disponibles mais aussi diverses démarches « dématérialisées » qu'il est possible de faire en ligne via le « kiosque citoyen » ou le « kiosque famille ». Gagnez du temps, prenez rendez-vous en ligne ! Depuis fin septembre la ville a mis en place un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne accessible

depuis le « kiosque citoyen », sur le site internet www.istres.fr. Ce service en ligne permet aux usagers d'effectuer une demande de rendez-vous pour les démarches administratives de demande de passeport ou de carte d'identité ; les démarches d'État civil (mariage, pacs...) et les pré-inscriptions pour les services de la Petite Enfance.



DEPUIS LA DATE DE CRÉATION DU SITE INTERNET DE LA VILLE EN MARS 2006 :

- 3,1 millions de visiteurs
- 7,6 millions de pages vues

LE SITE A ENREGISTRÉ 231 162 VISITEURS* DONT :

- 116 244 (50,3 %) via un ordinateur
- 94 553 (41 %) via un smartphone
- 20 365 (8,7 %) via une tablette

TOP 5 DES PAGES LES PLUS CONSULTÉES, HORS PAGE D'ACCUEIL DU SITE* :

- 1 - Agenda
- 2 - Actualités
- 3 - Services en ligne
- 4 - Infos séjours
- 5 - Éducation, loisirs et sports

TOP 10 DE LA PROVENANCE DES USAGERS DU SITE* :

- 1 > Istres
- 2 > Paris
- 3 > Martigues
- 4 > Lyon
- 5 > Marseille
- 6 > Salon
- 7 > Aix-en-Pce
- 8 > Miramas
- 9 > Montpellier
- 10 > Fos/mer

*POUR L'ANNÉE 2018, données comptabilisées pour la période du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018

A photograph of a person in a dark jacket holding a smartphone up to take a picture of a festive light display. The display features a large, illuminated figure, possibly a Christmas character, surrounded by red and white lights. In the background, a building with a large archway is visible, with the word 'Istres' written in large, glowing white letters above it. The scene is filled with numerous small, twinkling lights, creating a magical atmosphere.

AGENDA NOV > JANV

ISTRES...

au gré de vos envies

L'AGENDA: SUPPLÉMENT DÉTACHABLE RÉALISÉ AVEC L'OFFICE DE TOURISME

Le « bout d'an » avec l'Office de tourisme

Jusqu'au 31 décembre 2018

L'OFFICE DE TOURISME

Découvrez les belles vitrines de l'OT.

Un automate et d'autres surprises vous attendent, sur le thème des souvenirs d'enfance. Cette année, c'est une vitrine participative : si vous avez conservé votre ours en peluche, apportez le nous ! Nous nous chargeons de lui trouver sa place pour décorer la vitrine de Noël.

Vos nounours sont les bienvenus jusqu'au 26 novembre et soyez sûrs que nous en prendrons grand soin !

Du lundi au samedi
de 9h à 12 et de 14h à 18h

30 allées Jean-Jaurès

Tél : 04 42 81 76 00

→ 30 allées Jean-Jaurès.

→ Tél. 04 42 81 76 00

→ ot.istres@visitprovence.com

→ www.istres-tourisme.com

→ facebook.com/officedetourismeistres



LES RENDEZ-VOUS DU CLUB TOURISME

Le club tourisme va vous enchanter tout ce mois de décembre avec des animations traditionnelles, ludiques ou encore sportives et toujours féériques.

- Vous vous êtes toujours demandés comment le père Noël faisait pour livrer autant de cadeaux en une nuit, découvrez le lors de ces « **escape game** » et ne vous laissez pas distraire par les lutins farceurs les 12 et 29 décembre.
- Retrouvez vos souvenirs d'enfance en écoutant tous les chants de Noël traditionnels le 18 décembre avec le **concert de la Chorale Provençale**
- Participez aux **ateliers créatifs de l'OT** : créez votre carte de Noël et de vœux, fabriquez votre déco de Noël, maquillez vous... Les 15, 19, 22, 24, 26, 28 et 31 décembre
- Partez à la **chasse au trésor spéciale Noël** dans les rues du centre historique
- Promenez vous en **tuk-tuk** à la découverte des décorations de Noël le 8 décembre
- Avec l'association Marche et Rêve, faites la **grande rando de Noël** dans le centre ville, vin chaud et chocolat chaud pour récompenser les courageux participants le 21 décembre
- Initiez vous le 22 décembre à la **danse provençale** avant le spectacle de danses traditionnelles au son du tambour et du galoubet avec les danseurs et les musiciens du groupe folklorique Lou Trélus.
- Visitez **Dinosaur'Istres** avec notre technicien paléontologue les 24 novembre et 29 décembre

Inscriptions à l'Office de tourisme

LE BON PLAN

Le Rallye du Patrimoine de la Fête des Bergers

Vous êtes curieux ? Vous êtes persévérant ? Vous souhaitez pratiquer une activité en famille, entre amis ou même en solitaire ?

Durant tout le mois de novembre, dans le cadre de la 43^e Fête des Bergers et des traditions, découvrez le "Rallye du Patrimoine #4". Pour ce cinquième épisode, vous allez devoir sillonner les lieux emblématiques de la ville d'Istres. Rendez-vous à l'Office de tourisme d'Istres pour récupérer votre bulletin d'inscription et les informations nécessaires pour le Rallye. Équipez-vous de chaussures de marche et d'une boussole. Il ne reste plus qu'à décrypter les indices pour trouver le bon chemin ! Attention durée limitée.

LE TÉMOIGNAGE

Genevieve Prola de l'Escolo dis Arnaveu nous transmet toute la beauté et la poésie des traditions provençales, en particulier celles de Noël :

« La veille de Noël, le repas appelé le gros souper, était maigre mais copieux. La table de Mistral était garnie de 3 nappes blanches sur lesquelles étaient disposées 3 chandelles car il fallait beaucoup de lumière, sans oublier le blé de la Sainte Barbe qui avait poussé dans des coupelles depuis le 4 décembre. On y servait, le Pain Calendal dont un quart était réservé au premier pauvre qui passait, les escargots,

la morue frite, le muge aux olives, la carde, le cardon, le céleri à la poivrade. On pouvait préparer la morue de différentes manières, en raito, à la provençale ou mélangée avec des épinards et des poireaux mais on la trouvait sur toute les tables, partout en Provence, la veille de Noël. Puis venaient les friandises composées de la fougasse à l'huile, des raisins secs, du nougat et de la pomme de paradis. »

AGENDA NOV > JANV

Les modifications pouvant intervenir sont indépendantes de notre volonté. Liste non exhaustive



Du 13 au 25 novembre
FÊTE DES BERGERS ET DES TRADITIONS

Jusqu'au 10 janvier
EXPO ALTER HERAUT
Centre d'art contemporain intercommunal d'Istres

Du 13 novembre au 13 décembre
EXPO : LUC DOERFLINGER, LUEURS DIGITALES
Chapelle Saint-Sulpice

Le 23 novembre à 19h
CINÉ SPECTACLE : BLANCHE NEIGE OU LA CHUTE DU MUR DE BERLIN
Théâtre de l'Olivier

Le 23 novembre à 20h30
DÉFILÉ DE MODE
Au profit de la lutte contre le handicap
Lion's : 06 63 10 84 57
La Grange

Le 23 novembre à 21h
CONCERT : LES SALES MAJESTÉS ET BANANE METALIK
L'Usine

Le 24 novembre à 10h45
LES BÉBÉS conteurs
Médiathèques d'Istres et d'Entressen

Le 24 novembre à 21h
KIMBEROSE
L'Usine

Le 24 novembre
WORKSHOP AVEC LAURENT MEERT
Chapelle Saint-Sulpice

Le 24 novembre à 14h30
LOTO DU MAILLON
La Régalido

Le 24 novembre à 11h
CLUB TOURISME : VISITE DE LA CAVE DU DOMAINE DE SULAUZE
Inscriptions à l'Office de tourisme



Le 24 novembre de 10h à 20h
ÉTERNELLEMENT MANGA
Halle de Rassuen

Le 24 novembre à 14h30
CLUB TOURISME : VISITE DINOSAUR'ISTRES
Inscriptions à l'Office de tourisme

Le 24 novembre
À PORTÉE DE MOTS : 6^e SALON DU LIVRE
L'occasion de rencontrer une quarantaine d'auteurs du coin, résidant principalement sur le pourtour de l'étang de Berre.
À la Maison du patrimoine et des traditions.
Renseignements à la MPT

Le 24 novembre
VIDE DRESSING CHIC
Salle de l'Espillier

Le 24 novembre à 20h
THÉÂTRE D'HUMOUR
À la Grange

Les 24 et 25 novembre 8h à 14h
WEEK-END DÉCOUVERTE GUSTATIVE EN PERSPECTIVE !
Commencez à préparer vos fêtes de fin d'année : champagne, langoustes, truffes et compagnie...
Halles de l'Olivier

Jusqu'au 30 novembre
RALLYE DU PATRIMOINE DES BERGERS
Renseignements à l'OT

Le 25 novembre à 14h15
GRAND DÉFILÉ DE LA TRANSHUMANANCE
Centre-ville

Le 25 novembre
PONY GAMES
Le Deven

Le 25 novembre
JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 28 novembre - 18h30
MOMENT MUSICAL
Conservatoire - Istres

Le 29 novembre à 18h
CONFÉRENCE-DÉBAT : VIH-SIDA, OÙ EN EST-ON ?
Esp. 233 - CEC les Heures-Clares

Le 30 novembre à 21h
CONCERT : BIGA RANX
L'Usine

Le 30 novembre à 19h30
CINÉ SAVEURS : TADJIKISTAN
CSAPM

Le 30 novembre
JOURNÉE DE LUTTE MONDIALE CONTRE LE SIDA
EPJ

Le 1^{er} décembre à 11h
THÉÂTRE RADIOPHONIQUE : PILETTA REMIX
Théâtre de l'Olivier

Le 1^{er} décembre à partir de 14h
VISITE OUVERTE AUX PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
De la chapelle Saint Sulpice jusqu'au Centre d'art contemporain en passant par le centre-ancien.
Centre d'art contemporain

Le 1^{er} décembre à 14h30
CLUB TOURISME : VISITE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DES 3B

Le 1^{er} décembre - 18h
CONCERT HAENDEL
Église Notre-Dame-de-Beauvoïr

Le 1^{er} décembre à 21h
CONCERT SALSA ALBERTO POLLAN Y SU LATIN POWER
Magic Mirrors

Le 2 décembre à 15h
THÉ DANSANT AVEC WILLY MARCO
Magic Mirrors

Dimanche 2 décembre - 15h
Ouverture des portes à 13h30
LOTO DE L'ASSOCIATION "LES PETITS PIEDS DE MAHÉ"
La Grange - Entressen

Le 2 décembre à 15h
LOTO DU CENTRE ÉQUESTRE
Gymnase de la Bayanne

Du 1^{er} décembre au 6 janvier
NOËL A ISTRES

- Le Village de Noël du 1^{er} au 24 décembre
- Les illuminations 1^{er} décembre
- La grande parade de Noël 15 décembre
- Le petit train des commerçants du 19 décembre au 2 janvier
- La patinoire du 22 décembre au 6 janvier

Du 3 au 22 décembre 2018
LES SEMAINES DE PRÉVENTION JEUNES
EPJ

Du 3 au 7 décembre de 9h à 10h30
SEMAINE DU TÉLÉTHON "PETITS-DÉJEUNERS" À L'EPJ

Le 4 décembre à 20h30
THÉÂTRE : LE MALADE IMAGINAIRE
Théâtre de l'Olivier

Le 5 décembre - 18h30
CONCERT DE CLASSE DE FLÛTE À BEC
Conservatoire - Istres

Le 5 décembre à 20h
HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/TOULOUSE
Halle polyvalente

Le jeudi 6 décembre à 18h00
CONFÉRENCE DES AMIS DU VIEIL ISTRES : NOVEMBRE 1918, LA PAIX À QUEL PRIX DE NICOLAS BALIQUE
Auditorium André-Noël

Le 7 décembre à 21h
CONCERT : COLUMBINE
L'Usine

Les 7 et 8 décembre
TÉLÉTHON
Entressen & Istres
Détail du programme sur istres.fr

Les 7 et 8 décembre
BOURSE AUX JOUETS
CSQS

Le 8 décembre
CLUB TOURISME : PROMENADE EN TUK-TUK
Inscriptions à l'Office de tourisme

Le 8 décembre à 21h
CONCERT : SHAKE SHAKE GO
L'Usine

Le 8 décembre à 20h
VIENS DANSER AVEC PULSION
Magic Mirrors

Le 8 décembre à 21h
THÉÂTRE EN LIBERTÉ AVEC MNÉMOZYNE : CRAVATE CLUB
Espace 233

Le 8 décembre de 17h à 21h
LAN JEUX EN RÉSEAU
Sur inscription à l'EPJ

Le 9 décembre à 17h
CONCERT DE NOËL EN COMPAGNIE DE ROSSINI : UN GÉNIAL PARESSEUX !
Théâtre de l'Olivier

Le 11 décembre à 20h30
THÉÂTRE : VOUS N'AUREZ PAS MA HAINE
Théâtre de l'Olivier

Le 12 décembre - 18h30
CONCERT DE CLASSE DE FLÛTE TRAVERSIÈRE
Conservatoire - Istres

Le 12 décembre à 21h
CONCERT : WINSTON MCANUFF ET FIXI
L'Usine

Les 12 et 29 décembre à partir de 14h30
CLUB TOURISME : ESCAPE GAME
Inscriptions à l'Office de tourisme

Le 13 décembre à 10h45
LES BÉBÉS CONTEURS
Médiathèques d'Istres et d'Entressen

Le 14 décembre à 21h
CONCERT : EDDY DE PRETTO
L'Usine [COMPLET]

Le 14 décembre à 20h
NUIT DU CONTE
CEC les Heures-Clares

Le 14 décembre à 18h
SPECTACLE MUSICAL DE NOËL : EGO LE CACHALOT
Magic Mirrors

Le 14 décembre à 20h30
DANSE : ALONZO KING LINES BALLET
Théâtre de l'Olivier

Le 15 décembre de 10h à 19h
MARCHÉ DE NOËL
Domaine de Sulauze

Le 15 décembre à 14h30
CLUB TOURISME : ATELIER CRÉATIF MAQUILLAGE AVEC CABRIOLE
Devant l'Office de tourisme

Le 15 décembre à 21h
CONCERT : ARTHUR H
L'Usine

Le 15 décembre de 14h à 17h
PARRAIN D'ÉTUDES AU MAGIC MIRRORS
EPJ

Du 16 au 23 décembre
NOËL A ENTRESSEN

Le 18 décembre à 18h30
CONCERT DE LA CHORALE PROVENÇALE
À Notre-Dame-de-Beauvoir

Le 19 décembre à 14h30
CLUB TOURISME : ATELIER CRÉATIF
Scrapbooking, création d'une carte de Noël avec la MPT
À l'Office de tourisme

Le 19 décembre à 15h
CINÉ CONCERT : EUGENIO
Théâtre de l'Olivier

Le 19 décembre à partir de 18h
ANIMATIONS DE NOËL DE LA MPT

- Chants de Noël interprétés par la chorale de la MPT avec le groupe "Muzik'ensemble"
- Arrivée de "La course des pères Noël" qui feront une halte pour chanter avec la Chorale
Devant l'Office de tourisme

Le 21 décembre à 17h30
CLUB TOURISME : RANDO DE NOËL AVEC MARCHÉ ET RÊVE
Inscriptions à l'OT

Le 21 décembre à 19h
CHANTS DE NOËL
Théâtre de l'Olivier

Le 22 décembre
CORRIDA DE NOËL
Art'Zoo
Istres Athlétisme

Le 22 décembre à partir de 14h30
CLUB TOURISME : INITIATION À LA DANSE PROVENÇALE SUIVI D'UN SPECTACLE
Avec Lou Trélus
Inscriptions à l'OT

Le 23 décembre
ATELIER ART ET ÉCRITURE : LE PINCEAU, LA PLUME ET LE VERBE
Chapelle Saint-Sulpice

Les 24 et 28 décembre à 14h30
CLUB TOURISME : ATELIER CRÉATIF
Fabrication d'une déco de Noël avec Inaladon
Maison des traditions - Inscriptions à l'OT

Le 26 décembre à 15h
CLUB TOURISME : ATELIER CRÉATIF
Fais ton Attrape rêves avec Dohi
Maison des traditions - Inscriptions à l'OT

Le 29 décembre à 14h30
CLUB TOURISME : VISITE DINOSAUR'ISTRES
Inscriptions à l'OT

Le 29 décembre à 10h45
LES BÉBÉS CONTEURS
Médiathèques d'Istres et d'Entressen

Le 31 décembre à 14h30
CLUB TOURISME : ATELIER CRÉATIF
Crée ta carte de voeux avec les Habitants du Vieil Istres
Maison des traditions - Inscriptions à l'OT

Le 11 janvier à 20h20
DANSE : MOURAD MERZOUKI
Théâtre de l'Olivier

Du 14 au 18 janvier
WORKSHOP : AILLO / ATELIER D'IMMERSION LUMINEUSE ET OBSCURE
Avec Anna Eva Berge
CAC

Le 19 janvier à 21h
CONCERT : GAINSBURG FOR KIDS
L'Usine

Le 19 janvier à 20h30 et le 20 janvier à 17h
CIRQUE ELOIZE : SALOON
Théâtre de l'Olivier

Le 23 janvier à 20h30
THÉÂTRE : LE FILS
Théâtre de l'Olivier

Le 26 janvier à 19h
DANSE : EDMOND RUSSO ET SHLOMI TUIZER & COLINE
Théâtre de l'Olivier

Le 26 janvier à 21h
CONCERT : HYPHEN HYPHEN
L'Usine

CÉRÉMONIES DES VŒUX DANS VOS QUARTIERS

- ➔ Mardi 8 janvier - 18 h
ESPACE 233
CEC LES HEURES-CLAIRES
- ➔ Jeudi 10 janvier - 18 h
GYMNASÉ ROLLAND-CAUCHE
- ➔ Jeudi 17 janvier - 18 h
GYMNASÉ LE PODIUM
à TRIGANCE
- ➔ Mardi 22 janvier - 18 h
LA GRANGE - ENTRESSEN
- ➔ Mardi 29 janvier - 18 h
GYMNASÉ DONADIEU



Retrouvez toutes les bonnes adresses dans le Guide Destination disponible à l'Office de tourisme.



@ISTRESTOURISME

Amis followers, votre Office de tourisme est présent sur Instagram.

Partagez vos plus belles photos avec le hashtag #IstresTourisme

WWW.ISTRES-TOURISME.COM

Retrouvez toutes les infos du Club Tourisme sur le www.istres-tourisme.com ou au **04 42 81 76 00**



Gare routière

Engagés en février dernier les travaux de réaménagement de la gare routière, en Pole d'Échange Multimodal (P.E.M.), entrent dans leur dernière phase avec l'installation de la boutique du réseau de transport urbain ULYSSE (La Métropole Mobilité).

L'ensemble des travaux a consisté à la création de 10 quais de bus urbains accessibles ; la reprise et la reconfiguration des voiries et espaces publics attenants à la gare routière dont un parking de 32 places ; l'installation de mobilier urbain (abribus, potelets, corbeilles, arceaux vélo, bornes escamotables...) ; l'extension et la rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment « voyageurs » avec la création d'un hall d'attente, d'une « Agence de mobilité » et d'un espace dédié aux conducteurs et contrôleurs de ligne. La livraison de la nouvelle gare routière (P.E.M.) est prévue pour le courant du mois de janvier 2019. Coût du projet, porté par la Métropole AMP, 1,7M€ HT.



Les transports scolaires restent gratuits à Istres

Depuis la dernière rentrée scolaire, c'est la Métropole qui assure le service de transports scolaires de plus de 85 000 élèves que compte le territoire. Afin d'harmoniser les tarifs, jusqu'alors différents, sur l'ensemble des 92 communes, un « pass scolaire », valable sur l'ensemble du réseau métropolitain, a été mis en place au tarif unique de 60 € par an. **Cependant, François Bernardini, en qualité de président du Conseil de territoire Istres-Ouest Provence et en accord avec les cinq autres maires, a décidé de prendre en charge cette dépense afin de maintenir la gratuité pour les écoliers, collégiens, lycées et étudiants de notre secteur.** Ainsi, les élèves Istréens continuent d'avoir accès gratuitement au réseau « Ulysse », mais aussi à un réseau plus vaste couvrant tout le territoire métropolitain.

L'UIMM voit plus grand à Istres

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'UIMM La Fabrique de l'Avenir a déployé une nouvelle "aile" avec une extension de 3 000 m² portant à 13 000 m², la superficie globale du pôle istréen dédié à la formation professionnelle.

L'UIMM (CFAI Provence) d'Istres qui propose des formations depuis 10 ans à Istres, a ouvert depuis septembre 2018, un nouveau hall de 3 000 m². Cette extension destinée à la formation des métiers de l'aéronautique a pour objectif de répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre dans ce secteur.

Le nouveau hall, opérationnel depuis la rentrée de septembre 2018, offre un outil pédagogique à la pointe, capable de répondre à la plupart des besoins de qualification de la filière dont un pan se dessine avec le pôle aéronautique Jean-Sarrail à Istres.

Que ce soit en apprentissage ou en formation continue, l'UIMM d'Istres propose un panel de formations, en adéquation aux besoins des entreprises aéronautiques qui recherchent des ajusteurs, assembleurs composites, monteurs câbleurs, assembleurs monteurs des systèmes mécanisés, techniciens d'usinage ou chaudronniers aéronautiques... Un large choix qui n'empêche pas pour autant l'UIMM Istres de se positionner à l'avant-garde pour répondre aux besoins de demain.

À ce titre, la structure copilote un projet de formation destiné notamment aux nouvelles applications aéronautiques du pôle aéronautique d'Istres.

Une industrie du futur qui engage le



transport de marchandises de demain et des télécommunications, générateur de nouveaux métiers autour notamment de la fabrication des futurs dirigeables à Istres.

Disposer d'un tel centre est un formidable atout pour Istres et son attractivité. En particulier, ce nouveau plateau vient compléter l'offre de formation pour les entreprises désireuses de s'implanter sur le pôle aéronautique qui savent pouvoir ainsi recruter du personnel qualifié formé aux dernières technologies.

Plus d'infos : <http://www.formation-industries-paca.fr/ville/istres/>



Le hall aéronautique en chiffres :

3 000 m²

- Une capacité d'accueil de 300 personnes
- 6 salles de cours avec simulateurs de maintenance Airbus
- 6 appareils positionnés dans le hangar pour la formation : Mystère 20, Jet Stream, Cessna, et 3 hélicoptères (Ecureuil, H155 et 360)



L'UIMM d'Istres et l'ESDAC unissent leurs forces

L'UIMM PACA et l'école de design ESDAC d'Istres ont décidé de s'associer pour lancer un Mastère Design industriel des objets. Situé au carrefour de l'industrie, des sciences et des arts, l'objectif est de donner naissance à une nouvelle génération de "Designers 4.0" sur le site d'Istres du Pôle formation UIMM. Une volonté de former aux nouveaux métiers industriels, en lien avec les projets territoriaux autour des thématiques de l'écologie industrielle, la transition et l'efficacité énergétique ainsi que les nouvelles applications aéronautiques (dirigeables charges lourdes, plateformes stratosphériques...). Ce partenariat permet à Istres de proposer des formations d'avenir et diplômantes.

À savoir que dans le cadre d'un partenariat avec la Métropole et l'ESDAC, le pôle formation fera réaliser à ses apprenants les futurs trophées qui seront remis le 6 décembre aux entreprises méritantes, lors de la cérémonie des 30 ans des Pépinières du Conseil de territoire Istres-Ouest Provence.

Plus d'infos : www.ecole-esdac.com



François Bernardini lors de la signature avec AeroTech Pro le 27 septembre dernier à Bordeaux

Photo © Noémie RUBIO

AeroTech Pro choisit Istres

La société spécialisée en maintenance aéronautique, s'installe sur le pôle aéronautique d'Istres Jean-Sarrail.

Une bonne nouvelle supplémentaire pour notre pôle aéronautique qui accueillera dès le printemps 2019 un acteur de référence sur le marché de la maintenance aéronautique : AeroTech Pro.

En effet, la société a retenu 10 000 m² de locaux au sein du hall Mercure en cours de réhabilitation. Le bail a été signé lors d'un salon aéronautique international à Bordeaux le 27 septembre dernier par le maire d'Istres François Bernardini, qui est aussi le président de la Société Publique Locale qui gère le pôle.

Fait du hasard, cette signature officielle avait lieu le même jour à la même heure que le lancement du 1^{er} salon aéronautique de la région PACA, Aéro SPI, organisé sur le site du pôle aéronautique (voir page 11). L'organisation de cet événement témoigne de la dynamique engagée à Istres.

Installé en bordure de la Base Aérienne 125, le pôle aéronautique d'Istres baptisé « Jean-Sarrail » a été voulu et porté par la collectivité ; ses nombreux atouts dont sa proximité avec la piste la plus longue d'Europe et l'accès à la stratosphère suscitent l'intérêt de sociétés spécialisées comme Thalès Alenia Space qui y testera l'année prochaine son dirigeable « Stratobus » et pourrait par la suite y déployer une partie de la chaîne de fabrication. L'arrivée d'AeroTech Pro illustre aussi l'attractivité du pôle istréen dans le domaine de la maintenance aéronautique, renforcée par l'arrivée sur la base des Airbus A330 – Phénix (voir page 13).

Portée conjointement par la ville d'Istres et la Métropole Aix-Marseille-Provence et soutenue par la Région Sud PACA, c'est une opération de développement économique majeure qui se déploie à Istres, en interaction avec les acteurs de l'aéronautique déjà présents (DGA, Safran, Dassault...) et les organismes de formation dont le Centre de l'UIMM et son nouveau hall aéronautique (ex CFAI) ou l'école de design ESDAC. En effet, à la clé, ce sont près de 1 000 emplois qui pourraient être créés, de tous niveaux de qualification, pour lesquels des formations spécifiques doivent être proposées sur le territoire.

En savoir plus www.spl-poleaeronautique.fr

Martine Vassal, nouvelle présidente de la Métropole

Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, est depuis le 20 septembre dernier, également à la tête de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Elle succède ainsi à Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, qui présidait l'institution depuis sa création le 1^{er} janvier 2016, et a récemment démissionné. Désormais présidente de la deuxième plus grande Métropole de France (après le « Grand Paris ») qui compte plus de 1,8 million d'habitants, avec sa double casquette, Martine Vassal aura notamment pour mission de négocier avec l'État la fusion probable du Conseil départemental avec la Métropole.

Un territoire de plus de 3100 km²

En terme de superficie, la Métropole Aix-Marseille-Provence est la plus vaste de France avec un territoire de 3 148 km². Elle regroupe 92 communes et rassemble sur son territoire des espaces agricoles, urbains et industriels. Attractive et dynamique, notre Métropole se situe au premier rang des zones exportatrices vers la Méditerranée grâce à son port, le premier de France. Pour mieux tenir compte de sa taille, du nombre de ses communes et de ses héritages, la Métropole est dotée d'un statut inédit : si elle dispose d'une personnalité juridique et d'un organe délibérant, elle est également organisée en six Conseils de territoire, organes, auxquels le Conseil de la Métropole peut déléguer l'exercice de compétences opérationnelles de proximité. Ils correspondent aux anciennes intercommunalités, comme le Syndicat d'Agglomération Nouvelle dans notre secteur, devenu le Conseil de territoire d'Istres-Ouest Provence, présidé par le maire d'Istres, François Bernardini.

Un soutien important aux projets istréens

La Métropole est compétente notamment en matière de développement économique, d'organisation des transports et de la mobilité, d'aménagement du territoire, d'environnement ou encore de développement de l'habitat... Elle finance



des aménagements importants pour la commune d'Istres tels que la nouvelle gare routière (Pôle d'Échange Multimodal) et le futur Bus à Haut Niveau de Services, le « Forum des Arts » (prochainement implanté au cœur du Forum des Carmes), la future médiathèque (prévue sur l'actuel parking du CEC), de nombreux travaux de voirie (routes, parkings, etc.). La Métropole participe au financement d'autres projets portés par la commune : le Pôle Femme-Mère-Enfant « Simone-Veil », la mise en œuvre du « plan selfs » dans tous les groupes scolaires de la ville, le déploiement de la vidéo-protection, la réhabilitation du château des Baumes, ou encore des équipements pour les seniors, les jeunes, les associations, le sport... sans oublier le futur port des Heures-Clares qui prévoit un quai destiné à la future navette trans-étang de Berre, inscrite à l'agenda mobilité de la Métropole. Au chapitre économique, le pôle aéronautique « Jean-Sarrail » est considéré comme une opération d'envergure métropolitaine et figure parmi les priorités de la jeune institution.

Ainsi, chaque année ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros qui sont investis ici par la Métropole, soit directement soit par le biais des crédits alloués au Conseil de territoire Istres-Ouest Provence.

> Tout savoir sur la Métropole Aix-Marseille-Provence : <https://www.ampmetropole.fr/>

→ Le Conseil Métropolitain bénéficie de l'aide de deux instances consultatives : la conférence métropolitaine des maires et le conseil de développement.

LE MAIRE D'ISTRES DANS LA GOUVERNANCE DE LA MÉTROPOLE

→ La Métropole Aix-Marseille-Provence est gouvernée par le conseil de la Métropole. Celui-ci compte 240 conseillers issus des six territoires (ex intercommunalités) désignés lors des élections municipales de 2014. Il élit son président qui est également à la tête d'un bureau de 33 membres au total dont 26 vice-présidents parmi lesquels le maire d'Istres François Bernardini, qui est aussi le président du conseil de territoire Istres-Ouest Provence.



Un outil au service du développement économique local

Initiative Ouest Provence (I.O.P.), basée à Istres depuis 20 ans, est l'une des 221 plateformes du réseau national *Initiative France*, 1^{er} réseau associatif d'appui et de financement des créateurs et repreneurs d'entreprise.

Avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence via le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence, I.O.P. aide gracieusement les créateurs ou repreneurs d'entreprises, ainsi que les entreprises en développement, en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêts ni garantie personnelle. Un accompagnement pour le montage du plan d'affaires puis un suivi une fois leur dossier accepté par un « Comité d'Agrément » composé d'experts locaux, assure la pérennité de l'entreprise. Proche des collectivités, des entreprises et des banques, Initiative Ouest Provence travaille en permanence avec les acteurs économiques du territoire et connaît bien les marchés locaux. L'association ouvre toutes les portes utiles pour une insertion réussie dans l'environnement économique du secteur d'implantation.

I.O.P. est également promoteur du dispositif « ARDAN », une offre du Conservatoire National des Arts et Métiers mêlant formation professionnelle et aide à l'embauche : une solution simple, rapide et économiquement avantageuse pour intégrer, dans les entreprises ou commerces pendant 6 mois, un demandeur d'emploi.

Renseignements IOP : Tel 04 42 56 53 13
www.initiative-ouestprovence.com
contact@initiative-ouestprovence.com

Quechen Silicon Chemical s'implante dans le Grand Port Maritime

Le 18 octobre, Monsieur Que président du groupe chinois "Quechen Silicon Chemical" était reçu à Istres par le maire François Bernardini, entouré du sous-préfet Jean-Marc Sénateur et de Christine Cabau Woehrel présidente du directoire du Grand Port Maritime de Marseille. Après deux années de discussions intenses avec les acteurs économiques du territoire, en concurrence avec d'autres ports européens, le numéro trois mondial de la silice a finalement choisi notre région et notamment la plateforme PICTO à Fos-sur-Mer pour implanter en Europe son usine de silice destinée à la fabrication de pneus verts. À la clé 105 millions d'euros d'investissement, la création de 130 emplois directs et 400 000 tonnes de fret qui seront générés annuellement sur le port.

François Bernardini qui, en tant que président du Conseil de territoire Istres-Ouest Provence, participait depuis le début aux négociations avec les responsables du Groupe industriel chinois, avait fait le déplacement en Chine l'an passé. Il y avait alors rencontré le PDG, Monsieur Que, qui est donc à son tour venu lui rendre visite et a découvert avec plaisir la ville d'Istres.

Artisans de la rénovation énergétique, prenez la parole !

Professionnels du bâtiment, venez échanger sur la transition énergétique et numérique pour vous préparer aux marchés de demain. RDV autour d'un cocktail dînatoire, les 4 et 11 décembre à 18h au Pôle intercommunal pour l'emploi, 3 impasse du Rouquier, à Istres. Le projet "Maison des Énergies" Istres-Ouest Provence nécessite aujourd'hui votre participation active pour définir la future offre de services et déceler les besoins de montée en compétence et de formation professionnelle.

La Maison de l'Emploi Istres-Ouest Provence mène un travail d'accompagnement pour préparer les entreprises du territoire Istres-Ouest Provence au virage de la transition énergétique et numérique. Pour ce faire, il est indispensable de travailler à plusieurs, vous écouter, recueillir vos besoins et vous accompagner dans votre montée en compétence pour gagner de nouveaux marchés !

Inscription sur www.prenez-la-parole.fr
 ou au 0 800 300 223.



CINÉMA LE COLUCHE

25 ans d'émotions

Situé au cœur des allées Jean-Jaurès, en lieu et place de l'ancien "Odéon" (le tout premier cinéma d'Istres), le Coluche souffle cette année ses 25 bougies ! Retour sur un lieu emblématique de notre ville...



Inauguration du Coluche par François Bernardini, Patrick Pointès et Jacques Siffre le 5 octobre 1993.



Le hall du Coluche aujourd'hui



ILS SONT VENUS AU COLUCHE...

→ Patrice Leconte (parrain du cinéma), Véronique Colucci, Jack Lang, Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Kev Adams, Benoit Allemane, Nicole Garcia, Raymond Depardon, Woody et Buzz l'éclair, Claude Berry (en duplex), Denis Lenoir, Tom Novembre, Moussa Maaskri, Fanny Ardant, Edouard Baer, etc.

Inauguré le 5 octobre 1993, ce complexe cinématographique ambitieux pour l'époque, se voulait être une réponse aux attentes grandissantes des spectateurs en terme de confort physique, visuel, sonore et spatial. Si l'idée de proposer un cinéma de qualité en centre-ville, a germé au sein de la municipalité, celle-ci a su trouver le soutien des autres collectivités territoriales. En effet, grâce aux efforts de François Bernardini, alors Conseiller Général et Régional, le département et la région ont largement contribué à son financement. Aujourd'hui, le Coluche est géré par la régie culturelle « Scènes & Cinés », aux côtés de huit autres établissements du territoire Istres-Ouest Provence (salles de concerts, théâtre et cinéma). C'est ainsi qu'il bénéficie chaque année de subventions allouées par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le département et la région, lui assurant un soutien financier face à l'émergence des multiplexes alentours. Une forte volonté

politique du territoire, sans laquelle le cinéma n'existerait pas, et qui lui permet également de proposer des tarifs attractifs aux spectateurs (4€ à 7,50€ la place).

Un cinéma au gré des époques

Composé de 4 salles (71, 192, 101 et 72 places) dotées de sons Dolby 5.1 et 7.1, le cinéma, aujourd'hui dirigé par Isabelle Pointès, n'a eu de cesse de se métamorphoser au fil des années, afin de s'adapter aux nouvelles tendances et technologies. Son ambiance familiale, quant à elle, est restée intacte. Après avoir rénové l'ensemble de ses salles en 2007 (fauteuils club de grand confort, large espace entre les rangées, etc), « le Coluche » entre dans une nouvelle ère, en 2009, avec l'arrivée du très attendu « Avatar », et en profite pour équiper sa grande salle d'un projecteur numérique 2D/3D. Aujourd'hui, toutes en

105 000
entrées
enregistrées
en 2017



sont dotées. Les bobines, c'est fini ! En 2012, le hall du Coluche est repensé, devenant plus moderne, chaleureux. Une première tranche des travaux, suivie peu de temps après par la réfection de la façade et du parvis. En 2017, deux écrans sont installés dans le hall du cinéma, afin d'y projeter les horaires des prochaines séances, et les bandes-annonces des films à venir !

Un cinéma ouvert sur le monde

La programmation du Coluche, volontairement pluraliste, propose autant de films «grand public» que d'œuvres dites «indépendantes», ce qui vaut à la salle d'être classée «Art et essai». Aussi labellisé «Jeune public», le cinéma soutient les films dédiés aux plus petits, en organisant régulièrement des rendez-vous par l'intermédiaire de rencontres, d'ateliers, de débats, ou encore de ciné-goûters. Remises en jeu tous les

ans, ces «distinctions» sont attribuées par l'Association Française des Cinémas d'Art et Essai (AFCAE).

En effet, l'éducation à l'image constitue l'une des priorités de la structure, comme nous l'explique Isabelle Pointès : «*Le cinéma de proximité a un rôle à jouer dans la transmission du 7^e Art, auprès des enfants et des adolescents. Nous avons mis en place, dès l'ouverture, «Ecole et cinéma», «Collège et cinéma» et «Lycée et cinéma». Elodie, notre médiatrice culturelle, anime ces différents programmes et se déplace toute l'année dans les établissements scolaires de la ville, à la rencontre des jeunes. Ce sont les spectateurs de demain !*»

Enfin, le cinéma souhaite aussi participer à la vie de la cité, en multipliant les partenariats avec des associations de la ville («Et le cinéma va», notamment), l'Office de tourisme, etc.



cinéma
coluche
ville d'istres

ouverture à partir du 5 octobre 1993

Pourquoi « Coluche » ?

C'est le nom choisi par les jeunes Istréens à l'issue d'un concours !

Quelques chiffres

- 4 salles
- Plus de 530 fauteuils
- 15 films/semaine, en moyenne
- 11 employés
- Des tarifs très attractifs : de 4€ à 7,50€ la place

NOUVEAU : UNE LETTRE D'INFORMATION

En complément de leur page facebook, du site internet et du programme papier, le cinéma propose de vous envoyer mensuellement (et gratuitement) une lettre d'information par mail, répertoriant les grands rendez-vous à venir. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à l'accueil du Coluche ou sur leur page facebook. Vous y trouverez tous les détails.

Infos pratiques : Allées Jean-Jaurès, 13800 Istres

Tél. 04 42 56 92 34

Facebook : @CinémaColuche

Site internet : www.scenesetcines.fr,

Pour que l'Art parle à tous

Le Centre d'Art Contemporain (CAC) d'Istres propose dorénavant, sur inscription, des visites guidées gratuites aux personnes sourdes et malentendantes, avec une interprète en Langue des Signes Française (LSF). À voir au Centre d'Art Contemporain, jusqu'au 10 janvier, l'exposition de Floryan Varennes, intitulé «Alter Héraut».

Entrée libre. 04 42 55 17 10

Luc Doerflinger - « Lueurs digitales »

Lueurs digitales est un projet d'exposition et une installation lumineuse dont le sujet est la peinture et la relation qu'elle peut entretenir avec le flux d'images-lumière de nos écrans (smartphones, ordinateurs, tablettes, télévisions). Dans l'espace intemporel de la chapelle Saint- Sulpice, peinture et lumière programmées se confrontent, s'influencent et s'associent pour proposer une rencontre possible des images peintes et des images-flux.

Jusqu'au 13 décembre, à la chapelle Saint-Sulpice - Entrée libre.

En partenariat avec le Centre d'Art Contemporain Intercommunal d'Istres.

04 42 55 50 83

Une nouvelle salle pour l'Escape Mind

Et de trois ! Découvrez dès à présent «Colt Express», la nouvelle salle du Escape Mind d'Istres, après «Sibéria» et «La loge». Adaptée du jeu de société du même nom, et en partenariat avec «Ludonaute», cette nouvelle aventure vous permettra peut-être de devenir le bandit le plus riche de l'Ouest ! Pour cela, il vous faudra récupérer une mallette et un maximum de bourses d'or en un temps limité. Pour le reste, mystère...

www.escapemind.net / 09 53 83 22 41 / Durée : entre 60 et 75 mn / Tarifs de 81 à 133 euros



L'artiste MIST réalise l'Art'bribus de l'arrêt Martin-Luther-King.

ART'BRIBUS

De l'art à cœur ouvert

L'art à Istres ne se contente pas de briller dans les lieux d'expositions. Il vient directement à nous, et jalonne l'espace urbain ! Ainsi, en plus de la «Grande Diagonale» de Buren, les «Squares» de Ben, les «Oursins flottants» de Daniel Zanca, et l'Art Zoo, les Art'bribus ont su trouver leur place dans l'environnement quotidien des Istréens et des visiteurs.

Des abribus réinventés

Grâce à ce projet d'envergure lancé en 2012, l'abribus ne se contente pas seulement de remplir sa fonction première, à savoir de protéger les voyageurs des intempéries, mais il invite tout un chacun à un véritable parcours artistique ! A pied ou en bus, nul besoin d'être un expert en la matière pour profiter des peintures, collages, mosaïques et autres sculptures.

... par des artistes locaux et internationaux

Aujourd'hui au nombre de 25, les Art'bribus mettent en avant le travail d'artistes locaux (L.Dessupoiu, Cedranna, L.Meert, M.Mulet, E.Dedebant, etc.) et internationaux (A.Segui, R. Mosner, P. Klasen, H. Di Rosa, R. Crumb, etc.) aux quatre coins de la ville. Si le petit dernier de la série observable à l'arrêt «Martin-Luther-King», a été réalisé par l'artiste Mist, celui de Buraglio est en cours de création (arrêt «Vitou» - route du Delà).

Retrouvez l'ensemble des Art'bribus sur le site internet de la ville (www.istres.fr), rubriques « Culture », « Arts Visuels », puis « L'art dans l'espace public » !

91 %

C'est la part d'Istréens se déclarant satisfaits de la vie culturelle en ville, selon une étude réalisée par ELABE.



De gauche à droite, l'œuvre de Claude Baumas, Prix du public et le tableau de Steevy Hochard, Prix du jury.

32^e GRAND PRIX DE PEINTURE

Des toiles d'amour

Succès pour le 32^e Grand Prix de Peinture de la ville d'Istres, organisé en septembre dans le cadre de 'Faites du sport' ! Trois jours durant, les cinquante toiles inscrites au concours et ayant pour thème "Quel amour !" auront attiré un grand nombre de visiteurs sur le parvis de la chapelle Saint-Sulpice. En effet, près de 1 000 bulletins de vote ont été enregistrés pour le prix du public... Un record ! Côté palmarès, Steevy Hochard a remporté le prix du jury (1 000 euros) et Claude Baumas, celui du public (500 euros). Les deux artistes-lauréats auront ainsi droit à une exposition commune, l'an prochain, à la chapelle Saint-Sulpice.



Théâtre et cinéma à Savary

Les 6 classes de 6^e du collège Savary avaient la possibilité de choisir une option en début d'année à raison d'une heure par semaine. « Culture du spectacle », sous la houlette du professeur de lettres modernes Rabia Loukili, les collégiens ont abordé le cinéma et le théâtre à travers le visionnage de films ou de pièces, mais également ont découvert toutes les facettes et métiers de ces arts visuels. En octobre dernier, les élèves ont ainsi pu assister au tournage, à Istres, d'une scène d'un long-métrage « La nuit, je mens » de Stéphane Batut, dans la pinède près de la plage de la Romaniquette (photo).



À portée de mots

La Maison Pour Tous organise sa 6^e édition du salon du livre « À portée de mots » le 24 novembre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à la Maison du Patrimoine et des Traditions.

L'occasion de rencontrer la cinquantaine d'auteurs locaux. Lectures, ventes et dédicaces sont au programme !

Cette journée sera aussi l'occasion de récompenser les lauréats du 5^e concours de Nouvelles, dont le thème de cette année est « Oui, mais... ». Ces derniers recevront leur œuvre imprimée dans un recueil, édité en plusieurs exemplaires.

www.mptistres.org / 04 42 55 32 20



LUDIVINE RAMBAUD

PHOTOGRAPHE

Aussi loin qu'elle se souvienne, Ludivine Rambaud a toujours aimé la photographie. Heureuse maman de deux garçons, celle qui vient de créer son entreprise avec le soutien financier d'Initiative Ouest Provence, a enchaîné les appareils photos depuis l'âge de 8 ans. Son premier «compagnon de route» lui a été offert par sa grand-mère. *«C'était encore l'époque des films argentiques. Des ampoules à consommation unique me servaient de flash.»*

La petite fille aux grands rêves avait un objectif en tête : devenir photographe-reporter. De la découverte d'un livre sur le développement photo en chambre noire, à l'acquisition d'un agrandisseur, en passant par des petits boulots, Ludivine n'a eu de cesse de se former au 4^e Art, depuis son plus

jeune âge. Des efforts qui ont porté leurs fruits en 2005, année où elle obtient son CAP photographe. *«Je ne savais pas si un jour j'en ferai quelque chose.»*

Inspirée par de grands noms tels que Raghu Rai, Robert Capa, Raymond Depardon ou encore Henri Cartier-Bresson, l'artiste istréenne voue un amour certain pour les gens, leurs facettes cachées et leurs histoires. Munie de son appareil photo, comme pour prolonger son regard, elle prend plaisir à immortaliser nos souvenirs quotidiens, nos «instants de vie». Cette passion pour autrui, elle a su l'aiguiser au travers de ses voyages à l'étranger. Son coup de cœur ? L'Inde ! *«Je pleure de joie en m'y rendant, et de tristesse en la quittant.»*

Éprise de solidarité et d'entraide, Ludivine Rambaud reverse entre 2 et 50 euros par

« Aime
les gens
et fais leur
savoir »

Robert Capa.



prestation (selon le forfait choisi) à des associations caritatives telles que «Graine 2 tournesols», «Une pause pour soi» ou encore «Mécatat Chirurgie Cardiaque». Des causes qui lui tiennent à cœur. Au fond, il n'y a pas de mal à aider, tout en se faisant plaisir !

www.ludivinerambaud.com

Facebook : Ludivine Rambaud photographie
Instagram : ludivine.rambaud.photographe
ludivine.rambaud.photographe@gmail.com
Tél : 06 72 86 23 52

PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE

- 2004/2005 : Vendeuse dans une boutique de développement photo (Aix, France)
- 2005 : Photographe saisonnier dans un parc de vacances (Normandie, France)
- 2005 : CAP Photographe
- 2006/2008 : reportage pour l'Alliance française et l'école internationale d'Hyderabad (Inde).
- 2016 : "Workshop Maternité / Nouveau-né" avec Ana Brandt, (Milan, Italie)
- 2016 : "Workshop Mariage" avec Christophe Serrano (Toulon, France)
- 2016/2017 : "Online Workshop" Maternité, Nouveau-né, Famille. Post-traitement avec un groupement de grands photographes internationaux (Ana Brandt, Kelly Brown, Sujata Setia, Stephanie Lemmens, Rachel Vandhoven, ...).

Bien manger, une affaire de qualité et de bien-être

Après le salon de la gastronomie qui attire chaque année plusieurs milliers de fins gourmets, des produits du terroir et l'expression du savoir faire artisanal, le bien manger à Istres se poursuit tout au long de l'année. Petit tour d'horizon de quelques bonnes adresses locales.

Manger beau, manger bio, manger bon, plus qu'un slogan, un principe adopté par Mathias Chiarisoli au domaine des 3B (Beau, Bon et Bio) à Entressen. Un jeune agriculteur comme d'autres du hameau, qui ont fait le choix d'une agriculture raisonnée, de développement durable et de respect de l'environnement.

Privilégier les circuits courts

Pour soutenir et encourager la production agroalimentaire locale, il est important de ne pas négliger les circuits courts, la vente directe du producteur au consommateur.

Un réflexe de proximité qu'il faut entretenir également pour soutenir et encourager le commerce local, les boulangeries, épiceries, boucheries... Contribuant ainsi au maintien de l'emploi et du lien social.

Beau, Bon et Bio

Depuis 2012, le domaine des 3B à Entressen produit des légumes en respectant la terre. Une agriculture biologique, que Mathias Chiarisoli développe en famille avec force et conviction sur 5 000 m² d'exploitation sous serre.

Respecter la terre, son équilibre, par l'emploi d'engrais naturels, la rotation des cultures... C'est le choix de l'engagement du jeune agriculteur entressenois.



80 %
des Français sont prêts
à dépenser plus
pour un produit
s'il est local.

Cette volonté de produire dans le respect de l'environnement est selon lui : *“une vision à long terme, mais surtout un état d'esprit conduit par l'envie de respecter l'équilibre de la terre et le consommateur grâce à des produits de saison de qualité et tout ça avec une empreinte carbone minimale. Un moyen d'éviter la manipulation de produits chimiques”* explique-t-il, avant d'ajouter *“on ne force pas la nature, on adapte la production aux saisons.”* Un effort qui nécessite une surveillance permanente et scrupuleuse des cultures, un arrosage millimétré, un engrais naturel à base de fumier et le recours à certains insectes comme les larves de coccinelles ou de syrphes, véritables anges gardiens des cultures.

De 7h jusqu'à 19h l'agriculteur veille au grain, remue la terre, s'assure de la bonne pousse, de l'absence de parasites, de la durée d'arrosage à la minute près.

Une attention de chaque instant, une surveillance comme le lait sur le feu, car il en va de la réussite d'une production en bio.

Parmi les autres alliés, on retrouve également des ruches, non pas pour la production de miel (même si elles en produisent), mais pour l'aide à la pollinisation des cultures. Un abri à hérisson, pour débarrasser escargots et limaces, dévastateurs pour les légumes au début de leur croissance. Perché à la cime d'un arbre, un abri à chauves-souris pour loger ces formidables chasseurs d'insectes. Autant d'auxiliaires de culture, précieux alliés, une vie qui fourmille au service de l'équilibre de tout un écosystème.

Consommer locavore c'est quoi ?

→ Le locavorisme est un mouvement qui prône la consommation de nourriture produite dans un rayon restreint autour de son domicile. Une tendance qui permet de réduire l'impact de l'alimentation sur l'environnement.



Domaine des 3B : 53 avenue de la Crau – ouvertures le mercredi matin et samedi matin de 8h à 12h30. Possibilité de faire préparer sa commande sur le site www.ledomainedes3b.fr

Pêches et nectarines des Joncs des Magnan, Denis Collado : 155 chemin du Mas de Chauvet – ouvert au public du lundi matin au vendredi matin.

Le potager de Bioval adresse : Le Vallon, 13118 Entressen (D5) – fruits et légumes bio de Magali Girard du lundi au samedi de 9h à 12h et 15h à 18h

Soutenir la filière paysanne

Les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) sont solidaires et partenaires de l'agriculture locale. Une formule qui permet d'assurer aux agriculteurs de vendre une partie de leur production et de ne pas risquer de vendre à des lobbies à des prix en dessous du coût de production. Un moyen de lutter contre la disparition des petites et moyennes exploitations et de soutenir nos agriculteurs.

Trois AMAP à Istres vous proposent de contribuer à ce soutien :

- L'AMAP Cravenco
06 88 61 76 69
infos : <http://cravenco.over-blog.com/>
- L'AMAP Roustid'Istres
Contact : Anne-Marie PARRAUD
guy.parraud@bbox.fr
- L'AMAP "Le Jardin d'Epicure"
04 42 56 16 39
Infos : amapjardinepicure.e-monsite.com

Les Halles de l'Olivier

Tous les week-ends les halles vous proposent des animations ou dégustations. Retrouvez tout le détail du programme des Halles de l'Olivier sur facebook.

Les bonnes adresses de l'Office de tourisme

Vous pouvez également vous procurer auprès de l'Office de tourisme, un listing de quelques-unes des bonnes adresses et produits du terroir local disponibles dans la brochure "Istres Tourisme".

Marseille Provence 2019 #MPG2019

Après la culture et le sport, le département va mettre à l'honneur la gastronomie toute l'année 2019. Une année pour célébrer la gastronomie et valoriser la filière à travers des animations et manifestations de cet art populaire qu'est la gastronomie.



VISITES DE QUARTIER

La municipalité à l'écoute

Mardi 11 septembre, le maire d'Istres François Bernardini, a rencontré les habitants des quartiers des Feuillantines et des Boucasson – Bruants pour faire le point avec eux et envisager quelques améliorations. Les visites de quartiers régulières programmées par le maire, permettent de maintenir une proximité d'échanges avec les habitants. Ces rencontres entre élu et présidents de CIQ, habitants, référents des services techniques, de la police municipale, et des services Allô Travaux et Allô Quiétude, ont pour objectif l'amélioration permanente du cadre de vie des Istréens dans toutes ses dimensions.

Phase de test réussie pour le giratoire des Feuillantines

Lors de cette visite, rapidement les propos se sont concentrés sur le giratoire situé entre les Feuillantines et les quartiers Boucasson – Bruants. Cette phase de test réussie, débouchera sur des travaux pour sa réalisation définitive. Une mise en place qui fait l'unanimité car permet de fluidifier et réguler la circulation, là où le carrefour générerait des attentes trop longues aux feux tricolores. Parmi les autres points évoqués au cours de cette visite, la mise à l'étude d'un city stade en lieu et place du terrain désaffecté situé dans le prolongement de la rue Tournebride.

Calendrier des prochaines réunions des Conseils de quartier :

- Conseil de quartier OUEST, LUNDI 26 NOVEMBRE à 18h maison de quartier de Trigance ;
- Conseil de quartier ENTRESSEN, LUNDI 3 DÉCEMBRE à 18h au foyer la Méraivho ;
- Conseil de quartier SUD, JEUDI 13 DÉCEMBRE à 18h, salle LCR du Prépaou ;
- Conseil de quartier EST, JEUDI 20 DÉCEMBRE à 18h, salle d'animation 1 et 2 du CEC.



Une nouvelle maison au Ranquet

Le 5 octobre dernier, 6 structures modulaires en bois ont été posées par une grue, en contrebas du centre équestre Le Deven. Il s'agissait d'une étape cruciale de l'installation de la Maison de quartier du Ranquet, destinée à la vie associative et aux habitants du secteur. Ce nouvel équipement de 110 m² parfaitement intégré dans son environnement, à proximité d'une zone boisée, respecte scrupuleusement les normes en matière d'éco-construction, d'isolation et aussi d'esthétique. La Maison de quartier du Ranquet dispose aussi d'un terrain multi-sports attenant pour les jeunes et d'une aire de jeux pour les tout-petits.

Un nouveau lieu de vie, propice au rassemblement dont l'inauguration est programmée au samedi 15 décembre à 10h30.



**Cet ensemble unique en France,
baptisé « Simone-Veil »,
sera inauguré
samedi 2 février 2019 à 11h.**

Pôle Femme-Mère-Enfant, le service public s'élargit

Situé à proximité de la maison de retraite publique Les Cardalines et en face de l'hôtel Le Mirage (avenue des Anciens Combattants), le chantier du futur pôle Femme-Mère-Enfant avance à grands pas. Lancés au printemps dernier, les travaux d'envergure consistent à réaliser un espace dédié à la santé des femmes et des enfants ainsi qu'une crèche (Multi-Accueil-Collectif) de 62 places. Ces deux bâtiments voulus par la municipalité, d'une superficie au sol de 1 830 m² de plain-pied, réalisés en ossature et parements bois, ont nécessité un investissement de 4,7 millions d'euros financés par la ville, le Conseil départemental, l'État et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le futur pôle Femme-Mère-Enfant réunira des gynécologues-obstétriciens, des pédiatres et d'autres professionnels de la santé comme par exemple des sages-femmes.



Les coulisses du pôle Femme-Mère-Enfant

→ Pour la 16^e édition nationale des "Coulisses du bâtiment", vendredi 12 octobre, la Fédération du BTP 13 a choisi Istres et le chantier du futur pôle Femme-Mère-Enfant et son Multi-Accueil-Collectif attenant, pour faire découvrir les métiers du bâtiment à 120 collégiens venus d'Istres et des villes avoisinantes.

nouveaux commerces

L'atelier de Cécile (reprise)

Couture, retouches et broderie.

48 boulevard Vauranne.

Ouvert le lundi de 9h30 à 16h ;

le mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 17h

et le mercredi, samedi de 9h à 12h.

04 42 55 01 44

contact.atelierdecicile@gmail.com

Coupe au poil

Salon de toilettage pour chiens, chats et compagnie. Accessoires et alimentation.

9 bis rue Joseph Thoret. ZI du Tubé.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

04 90 45 63 31

Site : www.coupe-au-poil.business.site

Facebook : Coupe au poil

Crispy Crêpes

Crêperie sucrée/salée et restauration rapide.

33 boulevard Frédéric-Mistral (en face du théâtre de l'Olivier).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi

et dimanche de 11h à 14h30 et de 18h à 23h.

Le vendredi de 18h à 23h.

07 82 58 62 13

Facebook : Crispy Crêpes

Au plaisir de coudre

Mercurie, prêt à porter féminin, lingerie et création.

14 rue de l'Equerre. Les Échoppes.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15

et de 15h à 19h. Le samedi de 9h15 à 12h.

04 42 55 34 43

laetitia.auteri@laposte.net

Facebook : Au Plaisir De Coudre

VOUS AVEZ RÉCEMMENT OUVERT UN COMMERCE À ISTRES OU ENTRESSEN, OU SOUHAITEZ EN OUVRIR UN ?

Nous vous invitons à contacter

Olga Crépet (manager centre-ville)

par téléphone : 06 83 68 55 51 / 04 90 45 34 32,

ou courriel : managercentreville@istres.fr

ECO-CITOYENNETÉ

Plantons des arbres au Deven !



Pour faire suite aux travaux de Restauration des Terrains Incendiés (RTI), engagés depuis le 1^{er} mai par la municipalité, suite aux terribles incendies de 2016 et 2017, une grande opération de reboisement éco-citoyenne est organisée le 26 novembre.

L'objectif? Permettre à la nature de se reconstruire plus rapidement, en plantant tous ensemble des arbres sur le plateau du Deven ! Parmi les 200 essences sélectionnées, nous retrouvons le Chêne vert, l'Erable de Montpellier, l'Arbre de Judée, le Micocoulier et l'Amandier. L'ensemble de ces espèces sera fourni gratuitement par la ville, tout comme le "kit matériel" (gants, pelles, etc) nécessaire au reboisement. N'hésitez pas à amener vos propres plants forestiers... Toute contribution végétale est la bienvenue ! Seuls ou à plusieurs, soyez les acteurs de cette régénération, en prenant part à cette aventure humaine et conviviale ! Alors, "à la Sainte-Catherine, plantons un arbre dans nos collines !"

Rendez-vous le 26 novembre à 9h sur le plateau du Deven.

Renseignements : 04 13 29 58 90 (service Environnement et Développement)

Le saviez-vous ?

Pour favoriser la biodiversité et la gestion différenciée des espaces verts, la ville fait un choix éco-responsable en choisissant de ne pas traiter la parcelle incendiée, côté Maurettes. En effet, le bois mort favorisera le développement d'insectes, qui seront mangés par les oiseaux. Avec le temps et les intempéries, ces arbres tomberont à terre, éviteront le phénomène d'érosion et permettront une régénération naturelle.



La collecte de papier, tous mobilisés !

La « Régie Intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets » (RICVD) assure une fois par semaine, la collecte des papiers issus des bureaux de l'Hôtel de ville. Après avoir été triés, puis mis en balles, ces derniers sont valorisés en papier noble recyclé.

À noter également que les Ambassadeurs du Tri d'Istres-Ouest Provence collectent le papier dans les 32 établissements scolaires de la ville (maternelles, élémentaires, collèges, lycées et LEP). Celle-ci s'effectue quatre fois par semaine, et aura permis de collecter durant l'année scolaire 2017-2018, 950 sacs de 110 litres sur l'ensemble du territoire ! À la demande des établissements, les Ambassadeurs du Tri peuvent également se déplacer pour sensibiliser l'équipe enseignante et le personnel en charge de l'entretien, aux consignes de tri du papier.

80 à 100 m³ C'est la quantité de papiers collectés chaque année par la RICVD, depuis les bureaux de l'Hôtel de ville.

4,7 tonnes C'est le poids total des manuels scolaires usagés collectés dans les écoles élémentaires de la ville, par les agents du service "Environnement et développement".



Information élagage

→ Pour ne pas mettre en péril la sécurité des piétons, et notamment des personnes mal voyantes, l'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées est obligatoire. Aussi, les végétaux ne doivent ni cacher les feux de signalisation et les panneaux, ni toucher les conducteurs aériens (EDF, France Télécom, éclairage public). Dans le cas contraire, et selon le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la municipalité peut imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence, de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété. La responsabilité du propriétaire peut être engagée si un accident survenait.



Trois nouvelles « sanisettes »

La ville a décidé l'installation de toilettes publiques en plus des trois « sanisettes » déjà existantes (esplanade Charles-de-Gaulle, place Roger-Salengro et place Lou blagaïre). Ces nouveaux équipements seront implantés dans des lieux accueillant du public. Au parc Guelfucci (à côté de la maison du jeu), à Rassuen (aux abords du terrain de boules extérieur), au Ranquet (en remplacement des toilettes installées occasionnellement lors de la période estivale) et à la gare routière, avenue du Palio.

Adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ces trois nouvelles « sanisettes » seront en accès libre. Conçues en béton cellulaire, elles sont équipées d'un éclairage LED et d'un système de nettoyage automatique, assurant l'hygiène du lieu.





Chaque année, la ville organise des ateliers "Sport-Santé" pour les plus de 50 ans



SOLIDARITÉS SPORTIVES

Le sport pour tous

Pour permettre à tous les Istréens d'accéder à la pratique d'une activité physique et de ses bienfaits, le service des solidarités sportives de la ville propose gratuitement tout au long de l'année des actions qui allient sport et cohésion sociale.

Sport santé, sport et handicap ou de proximité... bien au delà de ses prérogatives de service public, la ville œuvre pour que la pratique sportive se décline pour tous et à tous les temps.

Raison pour laquelle, la ville sous la bannière du service municipal des sports, s'est dotée d'un pôle des solidarités sportives dont la mission est d'amener et adapter la pratique sportive au plus près des besoins de nos seniors, de personnes sur recommandation médicale ou bien en situation de handicap. Sans oublier les jeunes qui ne sont pas dans une démarche volontaire de pratique sportive.

Une longueur d'avance en matière de service public, également renforcée grâce aux passerelles nouées avec de nombreux partenaires sociaux, de la santé et du monde du handicap. Une véritable chaîne humaine au service du bien-être des Istréens.

Nos seniors à fond la forme

Pour favoriser le maintien de l'autonomie, l'équilibre, la tonicité musculaire et le bien-

être des seniors, les éducateurs sportifs de la ville, en lien avec le CCAS, Istres Temps Libre Evasion et l'association "Le Maillon", organisent et encadrent régulièrement des ateliers d'équilibre, de marche, de natation adaptée et de gym assise.

Le sport sur ordonnance

Les vertus du sport largement reconnues par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) font aujourd'hui partie des thérapies non médicamenteuses que les médecins peuvent prescrire sur ordonnance. Consciente de ses enjeux, la ville a mis en place en concertation avec une trentaine de médecins de la commune un dispositif qui permet sur prescription médicale, de proposer une activité physique adaptée par un éducateur sportif spécialisé, référent auprès de la Maison Régionale de la Santé. Ce plan d'action personnalisé est destiné aux adultes en Affection de Longue Durée (ALD) ou souffrant d'une maladie chronique.

Permanences les mercredis de 17h à 19h et jeudis de 9h à 11h, renseignements et rendez-vous au 04 13 29 56 10.



Pour les enfants de 6 à 11 ans en surpoids, un plan « manger bouger » est également mis en place avec l'aide d'un éducateur sportif spécialisé en lien avec la Maison Régionale de Santé (MRS) pour permettre la mise en adéquation d'une activité sportive et avec l'alimentation.

Là aussi une permanence est assurée à la MRS le mercredi de 14h à 17h. Contact 04 13 29 56 10

Sport et handicap

Le pôle des solidarités sportives accueille et oriente aussi les personnes en situation de handicap et les accompagne dans les différentes activités sportives proposées par la ville (stages sportifs, hebdo-sport, écoles municipales du sport).

Un dispositif également étendu aux clubs sportifs en lien avec les comités départementaux handisport et sport adapté. Un accompagnement qui permet de proposer des activités sportives en fonction de la nature et du degré de handicap.

Plus d'infos : 04 13 29 58 07

À PROXIMITÉ DES JEUNES

→ Les terrains multi-sports (hand, basket, mini-foot..) de la ville sont ouverts à tous et destinés à la pratique libre au cœur des quartiers. Ils sont animés régulièrement dans le cadre des solidarités sportives pour les jeunes, notamment par l'intermédiaire des centres sociaux.

→ D'autres animations en partenariat avec l'association « Fête le mur », permettent aussi aux jeunes qui ne sont pas en club, de découvrir la pratique du tennis. Quelques exemples d'actions qui ont pour objectif de susciter l'intérêt et d'impulser de nouveaux réflexes d'activités sportives, comme moyens d'épanouissement.



NATATION

Audrey Lombard, championne d'Europe !

Employée municipale dans le civil à Istres et sous-officier à la BA 125, la nageuse multi-médaillée Audrey Lombard est devenue championne d'Europe masters sur 100 m, lors du « European Masters Championships » qui s'est déroulé du 26 août au 9 septembre à Kranj (Slovénie) ! Bravo à elle ! La municipalité lui avait alloué une subvention spéciale pour son déplacement.

ESCRIME

Lucas Dexarcis qualifié en Coupe du monde

En sortant des Poules qualificatives avec quatre victoires, deux défaites et une 51^e place au classement, le jeune istréen Lucas Dexarcis (20 ans) savait qu'il ne devrait rien lâcher pour espérer aller plus loin dans la compétition. Après une victoire sur un premier tableau de 128 tireurs, puis un suivant de 64, puis de 32, il a su trouver la force mentale, sur les conseils de son maître d'armes Hugues Shoenwetter, pour se hisser dans le carré final, avant de s'incliner par le plus petit score de 15 à 13 face à son adversaire Constant Roger et au terme d'une finale très disputée. Un nouvel exploit et une nouvelle marche gravie vers le plus haut niveau de la discipline.

Grâce à cette belle performance, Lucas s'est octroyé une qualification d'office à une manche de Coupe du monde qui se déroulait à Londres les 3 et 4 novembre derniers.



TROPHÉE FÉMINA

Le volley féminin à l'honneur

Du 12 au 14 octobre, le trophée Fémina (tournoi international de Volley-Ball féminin) organisé par Istres Provence Volley a permis à nos Istréennes de se classer 3^e sur les 5 équipes en lice, grâce notamment à une première journée victorieuse face à Malte et Postdam. À noter que le prix de Miss Trophée Fémina a été remporté par Yasmine Abderrahim, joueuse n°18 du club istréen. Rendez-vous en octobre 2019 pour les 20 ans du Trophée Fémina.

TENNIS

Istres Sports Tennis sur tous les terrains

Après l'élection de Valérie Capman à la présidence d'Istres Sports Tennis le 4 juillet dernier, l'actualité du club se poursuit avec notamment le titre champion de France 2^e série décroché par Maxime Chazal.

Par ailleurs, pour permettre d'améliorer le confort de jeu à la plaine des sports René-Davini, la ville s'apprête à engager des travaux pour la réfection des terrains en terre battue par des surfaces synthétiques homologuées, moins onéreuses à l'entretien et plus résistantes.

Cette première tranche de travaux va consister à requalifier les terrains n°1, 2, 3 et le court central en terre battue artificielle, ainsi que le n°4 en "dur".

Un moyen d'équilibrer les surfaces de jeu et de mieux répondre aux besoins des adhérents aussi bien en loisirs qu'en compétition.



Le roller istréen entre dans une nouvelle « aire »

Créé en septembre 2015, le Roller istréen, présidé par Alexandre Lopez propose aux amateurs de patinage sur roulettes, la pratique du roller sous toutes ses formes. L'inauguration récente de "Roll'Istres" fait entrer le club dans une nouvelle ère.

Si lors de sa naissance, le Roller istréen pouvait déjà compter sur une soixantaine d'adhérents, il a entre temps bien grandi en doublant ses effectifs. En effet, depuis la diffusion en 2016 de la série TV "Soy Luna", le patin à roulettes a la côte auprès des jeunes...et des moins jeunes ! Seul, en couple ou entre amis, chacun peut trouver l'activité qui correspond à ses envies. Parmi les disciplines proposées par le club, nous y trouvons le roller "baby" (de 2 ans et demi à 4 ans), le patinage artistique, ou encore le roller "hockey" et "loisir". Les entraînements ont lieu les mardis et samedis (selon l'activité choisie), sur le nouveau terrain "Roll'Istres", situé à proximité du gymnase Rolland-Cauche. Un lieu ré-aménagé qui fait déjà la fierté du club et de son président : "On espère que la création de ce nouvel équipement créera un engouement

et nous amènera davantage d'inscriptions, notamment pour le roller "hockey" et "artistique", pour lesquels la pratique sur le terrain rouge n'était pas optimale. Cela donnera une nouvelle dimension à notre sport", précise Alexandre Lopez.

Un nouveau chapitre qui s'ouvre et se précise, puisque Roll'Istres a d'ores et déjà accueilli début octobre, la première journée du "championnat régional du roller hockey Ligue Sud PACA". Un événement convivial et sportif, durant lequel l'équipe des Phoenix a fièrement représenté le club istréen.

Si vous hésitez à vous lancer dans cette discipline, sachez que deux essais sont offerts. Quant au matériel, il peut être prêté par le club, en échange d'une caution.

Contact : www.roller-istreen.fr / 07 70 47 53 32
Tarifs d'adhésion à l'année : de 80 à 120 euros.



Gym : volontaire pour se sentir mieux

Forte de ses 300 adhérents et d'une quinzaine d'activités au top de la forme, l'association Istres Sports Gym Volontaire poursuit sa route en proposant les toutes dernières tendances en matière d'activités de type fitness, sport santé et bien-être.

Six "profs", plus d'une quinzaine d'activités, pas moins de 300 adhérents, des chiffres qui prouvent la dynamique d'Istres Sports Gym Volontaire et des membres du bureau, aux côtés du président Gérard Soscia, qui œuvrent pour le développement et le renouveau permanent de l'association.

Toutes ces disciplines réunies sous la bannière de la gym volontaire permettent le maintien, la remise en forme ou la progression, toujours dans un objectif de bien-être.

Pour répondre aux attentes, besoins et envies des adhérents et futurs adhérents, Istres Sports Gym Volontaire a su s'adapter et anticiper au fil du temps l'évolution des

tendances et de la demande. Un effort permanent salué par un nombre sans cesse croissant d'adhérents, qui trouvent au-delà de la convivialité, tout un florilège d'activités toniques ou plus douces, pour tous les âges à partir de 16 ans. Zumba, Stretching, renforcement musculaire, Pilates, aquagym, cardio, gym douce, abdos fessiers... Un florilège d'activités physiques toutes encadrées par des animateurs diplômés d'État.

Des nouveautés qui cartonnent

Depuis septembre "deux petits nouveaux" ont fait leur apparition, la marche nordique que l'on ne présente plus et le Piloxing, sorte de combinaison de danse, mouvements de boxe et de Pilates.

IS Gym Volontaire accède au "Podium"

Istres Sports Gym Volontaire a également pris ses quartiers dans le tout nouveau complexe sportif "Le Podium" à Trigance, inauguré le 6 octobre dernier. Un renfort de l'offre sportive au cœur des quartiers Ouest de la ville.

De septembre à juin, retrouvez et accédez à l'ensemble des disciplines proposées par Istres Sports Gym Volontaire : adhésion 138 euros de septembre à juin.

Plus d'infos sur :

Facebook Istres Sports Gym Volontaire ou sur www.istres.fr rubrique "ma ville"

Publication annuelle des comptes de la ville d'Istres

Chaque année, la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP), une direction de l'administration centrale qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances, publie une analyse des finances de toutes les communes de France, permettant de comparer les indicateurs essentiels entre villes de taille homogène (dites « de même strate »).

Ces données officielles sont accessibles au public sur le site du ministère de l'Économie et des Finances :

<https://bit.ly/2PWprkN>

Voici les chiffres qui concernent la ville d'Istres, portant sur le dernier exercice disponible, l'année 2017 :

ISTRES - Bouches-du-Rhône

Exercice 2017

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 44 925 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 20 000 à 50 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

| ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX | | | | | |
|--|--------------------|----------------------|--|---------------------|----------------------|
| En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate | OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT | Ratios de structure | Moyenne de la strate |
| 112 021 | 2 494 | 1 530 | TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A | en % des produits | |
| 107427 | 2391 | 1463 | PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF | | |
| 22 052 | 491 | 614 | dont : Impôts Locaux | 19,69 | 40,15 |
| 2 774 | 62 | 116 | Autres impôts et taxes | 2,48 | 7,58 |
| 1 003 | 22 | 198 | Dotations globales de fonctionnement | 0,90 | 12,92 |
| 109 293 | 2 433 | 1 405 | TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B | en % des charges | |
| 101609 | 2262 | 1285 | CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF | | |
| 62 323 | 1 387 | 762 | dont : Charges de personnel | 57,02 | 54,22 |
| 17 887 | 398 | 278 | Achats et charges externes | 16,37 | 19,76 |
| 1 559 | 35 | 38 | Charges financières | 1,43 | 2,67 |
| 3 727 | 83 | 64 | Contingents | 3,41 | 4,53 |
| 13 789 | 307 | 107 | Subventions versées | 12,62 | 7,63 |
| 2 728 | 61 | 125 | RESULTAT COMPTABLE = A - B = R | | |
| OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | | | | |
| 29 392 | 654 | 478 | TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C | en % des ressources | |
| 0 | 0 | 90 | dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées | 0,00 | 18,84 |
| 15 845 | 353 | 58 | Subventions reçues | 53,91 | 12,09 |
| 1 380 | 31 | 35 | FCTVA | 4,70 | 7,28 |
| 0 | 0 | 0 | Retour de biens affectés, concédés, ... | 0,00 | 0,00 |
| 31 699 | 706 | 489 | TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D | en % des emplois | |
| 22 058 | 491 | 324 | dont : Dépenses d'équipement | 69,59 | 66,21 |
| 1 595 | 36 | 105 | Remboursement d'emprunts et dettes assimilées | 5,03 | 21,47 |
| 0 | 0 | 3 | Charges à répartir | 0,00 | 0,58 |
| 0 | 0 | 0 | Immobilisations affectées, concédées, ... | 0,00 | 0,05 |
| 2 306 | 51 | 11 | Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C | | |
| 0 | 0 | 0 | + Solde des opérations pour le compte de tiers | | |
| 2 306 | 51 | 11 | = Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E | | |
| 422 | 9 | 113 | Résultat d'ensemble = R - E | | |

| AUTOFINANCEMENT | | | | en % des prod. de fonct. | |
|--------------------|-----|------|---|--------------------------|-------|
| 7877 | 175 | 202 | Excédent brut de fonctionnement | 7,03 | 13,19 |
| 5818 | 130 | 178 | Capacité d'autofinancement = CAF | 5,19 | 11,63 |
| 4223 | 94 | 73 | CAF nette du remboursement en capital des emprunts | 3,77 | 4,76 |
| ENDETTEMENT | | | | en % des prod. de fonct. | |
| 42050 | 936 | 1066 | Encours total de la dette au 31 décembre N | 37,54 | 69,65 |
| 22633 | 504 | 1049 | Encours des dettes bancaires et assimilées | 20,20 | 68,60 |
| 22633 | 504 | 1033 | Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques | 20,20 | 67,54 |
| 3152 | 70 | 135 | Annuité de la dette | 2,81 | 8,81 |
| FONDS DE ROULEMENT | | | | | |
| 1116 | 25 | 222 | | | |

En 2017, la ville n'a pas eu recours à l'emprunt. Globalement, son niveau d'endettement et la charge de sa dette sont nettement inférieurs à la moyenne.

| ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE | | | | | | |
|--|--------------------|----------------------|---|--|-----------------------------|----------------------|
| Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations | | | | | | |
| Bases nettes imposées au profit de la commune | | | Taxe | Réductions de base accordées sur délibérations | | |
| En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate | | En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate |
| 41 341 | 920 | 1 413 | Taxe d'habitation (y compris THLV) | 11 386 | 253 | 191 |
| 44 287 | 986 | 1 425 | Taxe foncière sur les propriétés bâties | 18 | 0 | 1 |
| 340 | 8 | 6 | Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 0 | 0 | 0 |
| 0 | 0 | 0 | Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties | - | - | - |
| 0 | 0 | 0 | Cotisation foncière des entreprises | 0 | 0 | 0 |
| Les taux et les produits de la fiscalité directe locale | | | | | | |
| Produits des impôts locaux | | | Taxe | Taux voté (%) | Taux moyen de la strate (%) | |
| En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate | | | En milliers d'Euros | Euros par habitant |
| 9 405 | 209 | 282 | Taxe d'habitation (y compris THLV) | 22,75 | 19,95 | |
| 12 388 | 276 | 329 | Taxe foncière sur les propriétés bâties | 27,97 | 23,11 | |
| 173 | 4 | 3 | Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 50,93 | 55,80 | |
| 0 | 0 | 0 | Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties | 0,00 | 0,00 | |
| 0 | 0 | 0 | Cotisation foncière des entreprises | 0,00 | 0,00 | |
| Les produits des impôts de répartition | | | | | | |
| Produits des impôts de répartition | | | Taxe | | | |
| En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate | | En milliers d'Euros | Euros par habitant | Moyenne de la strate |
| 0 | 0 | 0 | Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises | - | - | |
| 0 | 0 | 0 | Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau | - | - | |
| 0 | 0 | 0 | Taxe sur les surfaces commerciales | - | - | |

La municipalité accorde les abattements maximum sur la taxe d'habitation à ses habitants (équivalent à 253 € par habitant) ce qui explique que même si ses taux sont légèrement supérieurs, le produit des impôts locaux perçu par la ville sur chacun de ses habitants, est significativement inférieur à celui des autres villes (489 € pour Istres contre 614 €).

La ville consacre légèrement plus que la moyenne aux dépenses de personnel mais moins aux dépenses générales.

Istres verse plus de subventions aux associations que la moyenne des autres villes.

Avec 353 € par habitant, la ville d'Istres reçoit beaucoup plus de subventions des autres collectivités (Conseil départemental, Métropole AMP, Conseil régional) pour ses projets que les autres communes.



Pas d'augmentation des taux des impôts depuis 10 ans

La municipalité n'a pas augmenté les taux municipaux des impôts locaux depuis 2008 et les a même baissés chaque année entre 2012 et 2015.

Cette année, les autres collectivités (Métropole, Conseil départemental, Conseil Régional) n'ont pas non plus augmenté leurs taux. Par conséquent, si certains constatent une augmentation de leur taxe d'habitation, celle-ci est sans doute due à la revalorisation forfaitaire des bases locatives décidée chaque année par la loi ou un changement dans leur logement, leur structure familiale ou encore leurs revenus.

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'ARTICLE L. 2121-27-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

22,2 millions d'euros : c'est le montant des dotations de l'État que nous avons perdues depuis 2013 dans le budget de la commune.

Il s'agit d'une somme colossale qu'il nous a fallu compenser. Nous l'avons fait sans augmenter les impôts et sans baisser la qualité ni l'ampleur de nos services publics, en maintenant le haut niveau d'investissement dans les équipements mais en optimisant nos dépenses.

Lorsque j'entends l'opposition lancer l'anathème sur les finances de la ville, pointant un endettement qui serait excessif et cherchant à inquiéter artificiellement les Istreëns, je ne peux que dénoncer une manœuvre politicienne.

Les chiffres officiels publiés par le Ministère de l'Économie et repris dans ce numéro d'Istres Magazine parlent d'eux-mêmes en comparant notre situation aux autres communes de France. Vous y constaterez que notre endettement est quasiment inférieur de moitié à celui de la moyenne des autres communes ! Vous pourrez aussi observer et comparer tous les indicateurs et ainsi être rassurés sur nos finances et notre avenir.

Tout est bon pour attaquer la majorité et la municipalité que je dirige, y compris travestir la réalité pour affoler la population. Cela n'est pas digne du débat démocratique et méritait d'être rectifié.

François BERNARDINI
"Nous, sommes Istres "

Véronique Iorio, Sylvie Mourot, Alain Delyannis et Jean-Michel Mourot, "Élus Indépendants "

L'automne est bien installé et le centre-ville d'Istres nous paraît encore plus désert et plus triste. Nous pourrions bientôt parler de centre historique, et l'exposition des dinosaures viendra conforter cette perception. Mais à quoi bon avoir voulu y accoler une mairie moderne toute en panneaux de verre ? Quelle est la logique aussi de cette implantation quand on développe à marche rapide les constructions en périphérie ?

Le Forum des Carmes tarde à se concrétiser, avec des recours que nous n'approuvons pas mais qui nous font dire aussi qu'il aurait été si simple de respecter d'emblée le PLU ou bien d'anticiper sa révision ! Ce projet fini sera-t-il suffisant pour donner vie au centre ville ? Nous en doutons. Il faudra faire plus en terme d'offre commerciale, d'accessibilité, d'espaces de rencontre et de partage, ou bien décider que le nouveau centre sera ailleurs, ou bien encore qu'il n'y en aura pas, avec des petits centres déportés dans les grands quartiers extérieurs. Mais où seront alors l'unité et l'âme de notre ville ?

Cà s'appelle un projet de ville et rendez vous en 2020 !
Joyeuses fêtes!



Michel LEBAN



Robin PRÉTOT

Devant l'urbanisation à marche forcée de notre ville, certains projets ne peuvent que recevoir un accueil positif, exemple: la résidence Senior. Hélas, depuis le début, le dossier est très flou, tant financier que réglementaire. Par contre, il n'y a aucun flou sur les irrégularités du permis de construire, reconnu illégal par le Maire, tant celles-ci sont flagrantes. Malgré cela, quel sera le prix d'entrée de cette résidence : 3 000 € par mois ?

Face à ce flou artistique constant et récurrent dans tous les projets d'urbanisme, à contre cœur, nous n'avons pas validé ce permis, ni la motion lors du CM du 26/09/18.

Le rapport « accablant » de la CRC révèle que notre Maire est partie prenante dans des « anomalies dans le processus de cession de certaines parcelles au regard des prix consentis » ceci dans l'intérêt de promoteurs privés

Avons-nous raison d'être méfiants?
Vos élus IEAG,

Lionel JAREMA et Jean-Paul CARPENTIER

Les prochaines élections municipales auront lieu, normalement, en mars 2020, c'est-à-dire dans 17 mois. D'aucuns s'agitent déjà par petites phrases et médias interposés. D'après ce que je comprends, une élection municipale c'est l'affaire de quelques uns qui pensent être des califes et veulent prendre la place du calife qui ne veut pas la laisser. C'est évidemment, l'histoire de « Iznogood ». En janvier 2014, j'ai été élu dans la ville où j'habite depuis 1978 j'ai annoncé la couleur : servir la ville d'Istres et les intérêts des istreëns. C'est ce que, modestement, j'ai fait en étant membre de la commission Finances, de la plupart des jurys et de la CAO, c'est ce que je continuerai à faire jusqu'en mars 2020. Je pense que tous les « Iznogood » devraient combattre les orientations données par le gouvernement européeniste qui veut détruire ce qui est l'âme de la nation française : les communes. Mais peut-être que ces « Iznogood » ont la même vision européenne et mondialiste. Pour ma part, il sera toujours temps d'aviser.

Paul MOUILLARD

La Bayanne, lors de fortes pluies se retrouve depuis des années inondée. Nous avons entendu l'appel de détresse des locataires et nous sommes intervenus auprès du Maire qui par réponse du 18/09/2018 nous assure diligenter le responsable de l'Urbanisme afin de trouver une solution favorable aux problèmes de voiries récurrents. À suivre... Il a été de nouveau évoqué au dernier conseil municipal la construction d'une résidence seniors en centre ville, nous avons voté pour, mais nous restons sceptique concernant la légalité du permis de construire comme nous ne sommes pas persuadés de l'effet dynamisant tant attendu par la majorité pour un centre ville qui se meurt, car la politique macronienne ne permet pas aux seniors des largesses budgétaires. **Charles VALENTIN, Rose CRIADO Istres Bleu Marine.** Suivez nous sur Facebook conseiller municipal istres rassemblement national

État civil

Août 2018

NAISSANCES

- DOS SANTOS SILVA Vicente
- KANON Raphaël

ERRATUM

Dans notre précédent numéro, deux erreurs de prénoms ce sont glissées dans la liste des mariages. Ainsi, il fallait lire :

- FREGARD Valérie & DIAVORINI Cédric
- TOUREL Lucie & LAVALLÉE Vincent

Septembre 2018

MARIAGES

- NEUVILLE Anne-Lise & BOURGINE Jonathan
- GALLARDO Elodie & TOSTONI Gilles
- GAUCHIER Eloïse & LAUER Yann
- NAPOLEONI Sandie & VIVIANI Jimmy
- DUMONT Alisson & MILLET Mickaël
- VAN DEEN Welmoed & GOUDOT Mathieu
- LASSALE Nicole & PEREZ Serge
- GALLARDO Sandra & MEDINA Sylvain
- BENIMELIS Audrey & GUES Adrien
- MANGONI Camille & NEY Jean-Sébastien
- CHELABI Gabrielle & BOLLE Cyprien
- CESARI Laurie & HUARD Arnaud
- ANIGO Jessica & LUONG Jacky
- GAILLARD Fanny & GALLO Stéphane
- CROUZET Solenne & ABEL Alexandre
- AZAHAF Fatiha & SABOTIC Aldis
- BEGUIN Marylin & COSTA Alan
- DEUTSCH Julie & AUFROY Anthony
- CHUECA Linda & BALDACCHINO Damien
- HENRIQUES Marie & BOSCH Jean-Paul
- DURAND Carole & BROUDIC Guillaume

- INNOCENTI Emmanuelle & REYNAUD-SUE Lionel
- LEFEVRE Camille & CAPGRAS Lucas
- BOGDANOVIC Danijela & DIJOUX David
- ROSANVALLON Marion & LEBEGUE Gaëtan
- THIEBAUD Céline & POTELEBERG Yoann

NAISSANCES

- COCCELATO Lana

DÉCÈS

- BOULANGER Rose
- GRIGNY Robert
- SELLES Jean
- ANDREO Joseph
- GORON Gisèle épouse TRUGNÉ
- GAFFORI Philippe
- ANTOINE Daniel

Octobre 2018

MARIAGES

- KAISER Kathy & GARCIA Jérémie
- LENSCH Sarah & RICCOBENE Jimmy
- KHATIB Hasna & BETTICHE Nasser
- FRAYRET Laetitia & CAMPOS Simon

DÉCÈS

- ARNAUD Josette veuve CHOROT
- FOSSATI André
- LOFREDDI Anne
- OKABEN Azzedine
- DEYME Danielle veuve MALLET

Naissance et décès

Publication dans IstresMag

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit publiée dans Istres Magazine vous devez en faire la demande auprès du service de l'État Civil, situé à l'Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier, afin de donner votre autorisation de publication. Les déclarants ne peuvent être que les parents (ou détenteurs de l'autorité parentale) et doivent fournir : un acte de naissance (délivré par la mairie du lieu de naissance), le livret de famille et une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la naissance de l'enfant. Pour la publication des avis de décès survenus hors d'Istres, le déclarant (conjoint, ascendant ou descendant) doit se présenter au service de l'État Civil muni d'un acte de décès, du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent le décès.

Urgences

- Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ☎ 04 42 55 11 11
- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 42 11 17 17 (commissariat)
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allô Enfance maltraitée ☎ 119
- Allô Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45
- Police Nationale ☎ 04 42 11 17 17
- Urgence EDF ☎ 0 810 333 713
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence Seerc (eau) ☎ 0 977 429 431

Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été dernier.

Cet outil dénommé « Télé Alerte », mis en œuvre à la demande de Monsieur le Maire, permet de joindre rapidement l'ensemble des personnes inscrites et leur transmettre des informations, des consignes et les bons réflexes à adopter pour mieux se prémunir du risque en question. L'inscription au système de « Télé Alerte » est gratuite et les informations fournies restent totalement confidentielles, dans le respect de la vie privée. Pour vous inscrire, connectez-vous à l'adresse internet suivante :

www.istres.fr/alerte et suivez ensuite les instructions à l'écran.

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX

☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 18h (journée continue).

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8 h 30/12h et 13 h 30/17h30

Pour toute urgence, contacter la Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou

13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Directrice de la publication M. Giniès, conseillère municipale, chargée de la communication et du protocole • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, directrice de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres P. Pietta • Rédacteur en chef É. Gavelle • Journalistes L. Alverne, P. Lepicouché, A. Spring • Photographes M. Bressy, C. James, P. Lepicouché • Maquette et mise en page C. Ballet • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression Spirale Imprimerie, Istres • Dépôt légal BNF 15 février 2018 - N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

Ville d'Istres

NOËL

À ISTRES

EN CENTRE-VILLE

À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE

PROGRAMME COMPLET
istres.fr
f @villedistres

Découvrez la magie des fêtes de fin d'année.

● Les illuminations

PORTAIL D'ARLES

Samedi 1^{er} décembre, lancement à 18h30.
Grand spectacle "Couleurs de lumière".

● Le village de Noël & ses 40 chalets

ALLÉE JEAN-JAURÈS

Du 1^{er} au 24 décembre.

● Le jeu de grattage de Noël

Organisé par l'association des commerçants
« Les Boutiques Istres »

BOUTIQUES DU CENTRE-VILLE

1^{er} décembre au 30 décembre.

● Le grand jeu de piste

Organisé par l'association des commerçants
« Les Boutiques Istres »

BOUTIQUES DU CENTRE-VILLE
Du 1^{er} au 23 décembre.

● Le défilé de mascottes

Organisé par l'association des commerçants
« Les Boutiques Istres » et « SB Fashion 13 »

CENTRE-VILLE Samedi 8 décembre.

● Les ateliers & animations

Organisés par l'Office de Tourisme
Du 8 au 28 décembre.

● La grande parade de Noël "Le pays imaginaire"

DÉPART AVENUE HÉLÈNE-BOUCHER
Samedi 15 décembre à 18h.

● Le petit train (gratuit)

Offert par l'association des commerçants
« Les Boutiques d'Istres ».

Circulez du 19 décembre au 4 janvier 2019,
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h
(mardi de 15h à 19h).

● La parade de lutins & sa chorale

Organisée par l'association des commerçants
« Les Boutiques Istres » et « SB Fashion 13 »

RUES DU CENTRE-VILLE

Samedi 22 décembre.

● La patinoire en glace

ESPLANADE BERNARDIN-LAUGIER

Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

Office de Tourisme ☎ 04 42 81 76 00

Les
Boutiques
d'Istres

TOURISME
ISTRES

Ville d'ISTRES
www.istres.fr